



*Hélène
Maury et Georges
Hailaust*

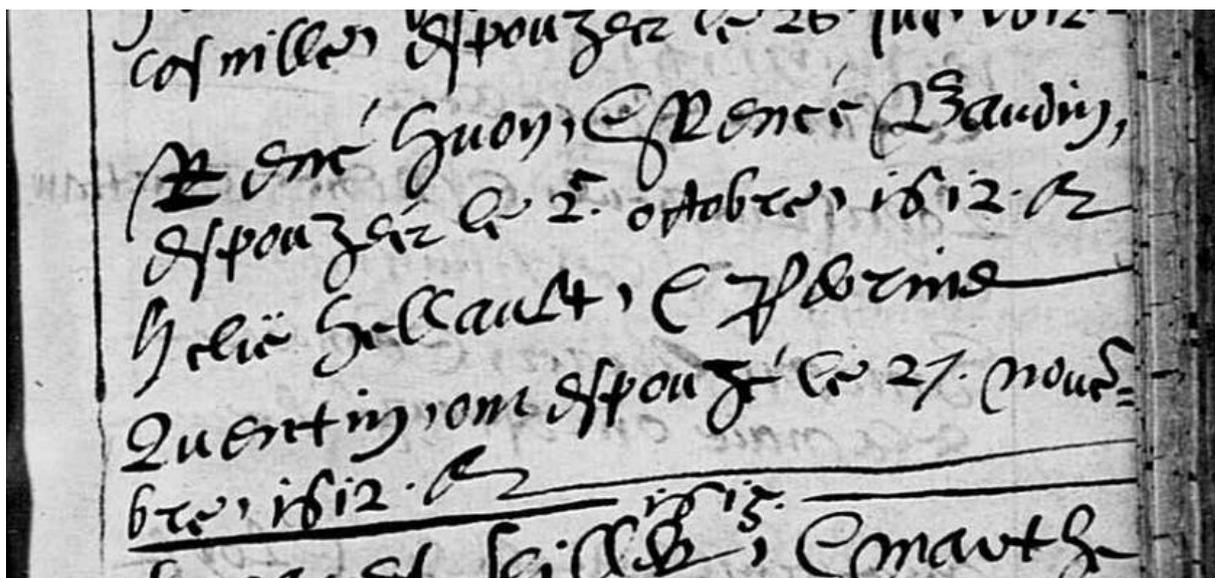
Sommaire

Georges Hailaust	Page 3
Les Hailaust et les moulins du Loir	Page 4
Louis Hailaust et Jeanne Chauveau	Page 10
Louis Hailaust et Henriette Gaillard	Page 16
Daniel Hailaust et Jeanne Rosalie Maury	Page 20
Préfontaine	Page 21
Georges Hailaust et Hélène Maury	Page 25
Hélène Maury	Page 35
Benjamin Maury et Jeanne-Rosalie Marchand	Page 39
Benjamin Maury et Adèle Toublanc	Page 42
Benjamin Maury et Henriette Riom	Page 44
Hélène Maury et Georges Hailaust	Page 53
Annexes	Page 55
Arbres généalogiques	Page 56
Galerie de portraits	Page 57
Matricule militaire Georges Hailaust	Page 61
Historique de la Société Hailaust et Gutzeit	Page 62

Georges Hilaust

LES HILAUST ET LES MOULINS DU LOIR

Les Hailaust sont originaires de la région de Seiches sur le Loir. On en retrouve la trace à l'état civil de Seiches jusque vers 1612.



Hélie Hellault et Perrine Quentin sont épousés le 27 novembre 1612

A l'époque, l'écriture du nom Hailaust n'est pas fixée et on trouve des orthographes très diverses. Au sein d'une même fratrie, on trouve : Urbanne Hellault, Elie Hailaust, Pierre Hailault, tous enfants d'Hélie Hellault et Perrine Quentin. Plus tard, leurs petits enfants s'appelleront René Haillault, Pierre Hailaust et Louis Hellaud, tous les trois frères. On trouvera plus tard des Heslaud, des Eslaud. Ce n'est que dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle que le nom deviendra définitivement Hailaust¹.

Les Hailaust sont installés sur les bords du Loir. C'est une famille de meuniers, ouvriers ou maîtres-meuniers dans les moulins du Loir.

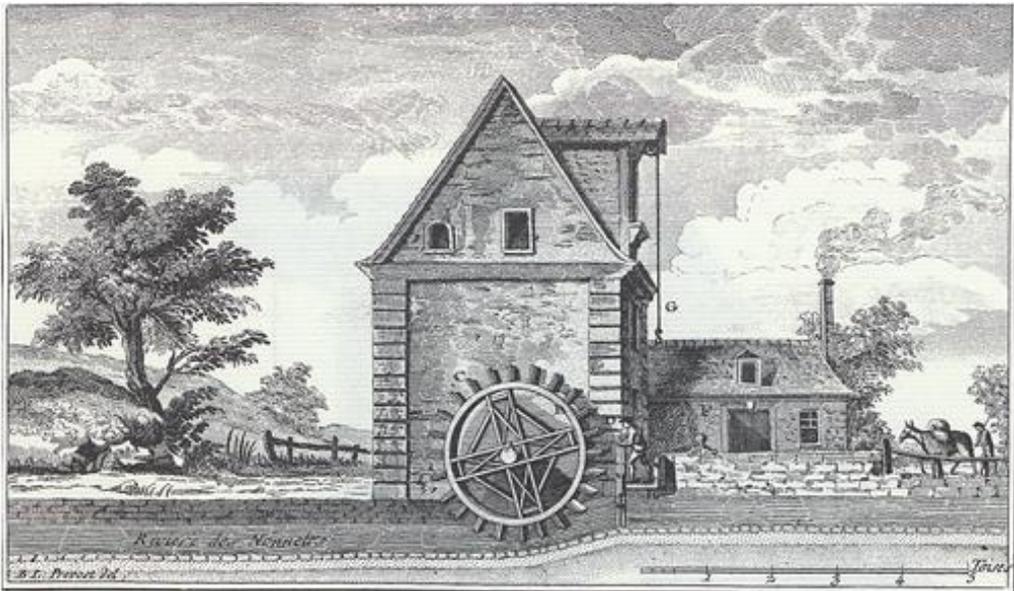
Le métier de meunier :

En 1790, l'Académie des sciences pose 9 conditions pour être meunier :

"On commence à convenir qu'un meunier doit connaître : les qualités des différentes espèces de grain à moudre ; la construction de toutes les pièces d'un moulin, leurs rapports entre elles, leur mécanisme, leurs effets dans les différentes espèces de moutures, pour pouvoir faire ou faire faire à propos & convenablement les constructions & réparations nécessaires ; le bon choix des meules qui convient pour la différente mouture de chaque espèce de grain séparément, & pour celle des bleds mélangés, des bleds humides, des bleds secs ; les différentes espèces de mouture ; les

¹ L'orthographe des noms de famille ne s'est fixée qu'avec l'apparition du livret de famille en 1877. Auparavant on n'était pas à une lettre près : on transcrivait les noms phonétiquement, au gré des habitudes d'écritures locales... et de la qualité d'oreille du Maire ou du Curé. En 1700, 2 personnes sur 10 seulement sont capables de signer leur nom. En 1800 c'est le double. Pour les actes les concernant, la plupart des Français dictent donc leur nom au Curé ou au Notaire qui les transcrivent phonétiquement... avec toutes les approximations orthographiques qu'on peut imaginer. (*Forum Genealogie.com*)

différens bluteaux à employer selon les différentes moutures, & les différens produits qu'on veut en tirer ; les mélanges de farine les plus avantageux pour le peuple (et enfin) l'art de conserver les farines."



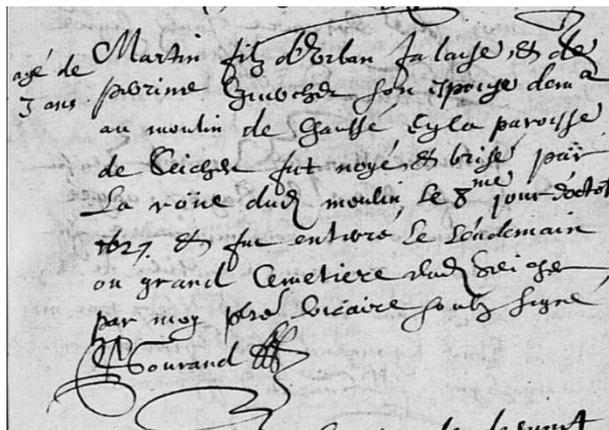
MOULINS À EAU :

Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers par Diderot et d'Alembert, édition Briasson, Paris de 1751-1771 (BH in f° 109)

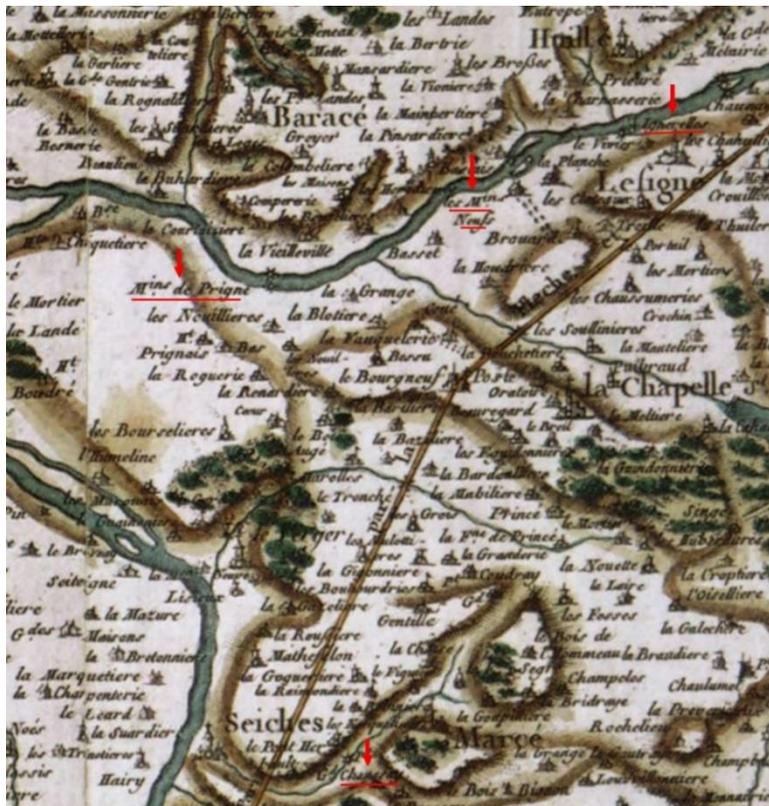
"Le meunier était un homme puissant et influent. Un homme souvent assez riche, mais volontiers soupçonné de chercher à escroquer ses clients en ne leur rendant pas toujours en farine, l'équivalent intégral de leur apport en grains. La capacité des boisseaux ou autres instruments de mesure était donc régulièrement vérifiée par les fonctionnaires royaux. Qu'il soit propriétaire ou plus généralement locataire-fermier, il était un des principaux acteurs de la vie économique, même si la plupart de ses tractations s'opéraient souvent encore largement en nature. Chez lui, l'argent circulait, ne serait-ce que par les mesures de farine qu'il vendait à l'extérieur. Il est vrai que les baux étaient chers. Surtout ceux des moulins à eaux, avec une moyenne de 200 à 300 livres par an au 18^{ème} siècle bien que tout dépendait de sa taille (...). Dès lors, comme tout milieu dominant, celui des meuniers va se protéger. L'endogamie, habituelle autrefois, y sera donc particulièrement forte : un meunier n'épouse guère qu'une fille de meunier (à défaut une fille de laboureur aisé, d'artisan ou de commerçant important). Il en résulte de véritable dynastie de meuniers qui se succèdent dans certains moulins. (...) Le moulin était donc un lieu familial où cohabitaient les différentes générations. Il était à la fois lieu de vie et lieu de travail. Maison et atelier s'y mélangeaient. Au rez-de-chaussée, la salle des meules était utilisée comme cuisine et salle de séjour par la famille, tandis que le premier étage se composait bien souvent d'une chambre unique où dormaient parents, enfants et grands-parents. Le bruit était omniprésent dans le moulin. Le son incessant des rouages qui s'entrechoquaient nuisait au sommeil des habitants. (...). À eau ou à vent, selon les régions, le moulin est souvent adjoint – du moins pour le premier, qui en tire une nette supériorité sur le second- d'une petite exploitation agricole composée de prés, terres, vignes et de l'incoutournable chènevière dont le meunier et sa famille exploitent le chanvre avec matériel et cheptel." (Nos ancêtres. Vie & Métiers. N°2 – Juillet-Août 2003)

La famille Hailaust est donc une famille de meuniers. On peut donc imaginer quelle fut leur vie sur les bords du Loir. De père en fils et ce, pendant au moins 7 générations, on les retrouve dans différents moulins du Loir. (Moulin de Chaussé, Moulin de Chauffour, Moulin de Prignes, Moulin d'Ignerelle, Moulins Neufs).

Le plus ancien meunier dont on trouve la trace est Louis Hellaud (1665-1716). C'est le petit-fils d'Hélie Hellault et Perrine Quentin dont nous avons déjà parlé. Il est meunier au moulin de Chaussé. Ce moulin se situe à Seiches. Ce moulin est tristement célèbre puisqu'on trouve trace aux archives municipales de Seiches d'un accident. Cela se passe en 1627 et Louis n'était pas né, mais il est possible que son grand-père Hélie travaillait déjà à cette époque dans ce moulin...



« Agé de 3 ans, Martin, filz d'Urban FALAISE et de Perrine GUERCHER son espouse demeurant **au moulin de Chaussé** en la paroisse de Seiches **fut noyé et brisé par la roue du dit moulin**, le 8ème jour d'octobre 1627 et fut enterré le lendemain au grand cimetière dudit Seiches par moy prestre vicairre soubz signe. »



Comme il est dit plus haut, les meuniers épousent des filles de meuniers. L'endogamie est donc fréquente chez les Hailaust.

Ainsi Louis Hellaud, le meunier de Chaussée, épouse Perrine Marquis. Ils ont 7 enfants.

Trois de leurs filles, Perrine, Marguerite et Anne épouseront trois frères Mathurin, René et Urbain Colombel, tous meuniers. Leurs enfants naissent au moulin de Chaussée. Ce moulin qui a vu sans doute au moins 3 générations de Hailaust n'existe plus. Il était alimenté par le ruisseau de Marcé près du château de La Garenne.

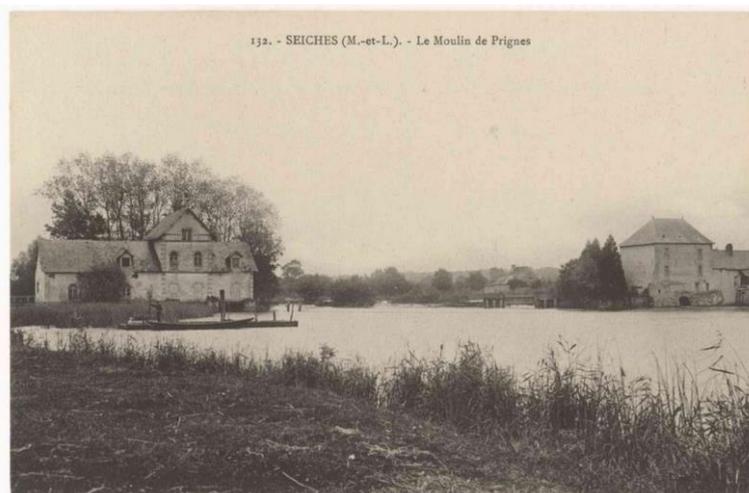
Après Louis Hellaud et sa femme Perrine Marquis, c'est leur fils aîné, Louis Hailaud qui y travaillera. En 1719, il épouse Eléonore Riffault, la fille d'un tailleur de pierre de Seiches. Leurs enfants naissent eux aussi au moulin de Chaussée.



Acte de mariage Louis Hailaud et Eléonore Riffault, le 26 septembre 1719
(Ils signent tous les deux, ce qui est rare à l'époque. En 1700, 2 personnes sur 10 sont capables de signer de leur nom de famille -voir note 1, page 3)

Leur fils aîné, encore un Louis, épouse Renée Leduc en 1750. Tous leurs enfants, sauf les trois derniers, naissent à Angers dans la paroisse de Saint Michel du Tertre, d'où est originaire Renée. Dix ans plus tard, en 1760, la famille déménage à Baracé, au moulin de Prignes. C'est là que naîtront leurs trois derniers enfants et qu'ils perdront leur fils aîné, Louis, décédé à l'âge de 10 ans.

Leur deuxième fils, René, épouse Marie Donas. Marie Donas est originaire de Vaas, dans la Sarthe, au bord du Loir. Son père est maréchal en œuvres blanches². René et Marie reprennent le moulin de Prignes.



Ce moulin verra encore plusieurs générations de Hailaust dans ses murs puisqu'en 1844, on retrouve encore des Hailaust à Baracé.



Le moulin de Prignes aujourd'hui

² Le maréchal en œuvres blanches est le nom qu'on donne en Haut Anjou, aux taillandiers, c'est-à-dire aux fabricants des outils qui servent aux charpentiers, charrons, menuisiers, tonneliers, jardiniers, bouchers, etc...

Notre ascendant est le dernier fils de René Hailaust et Marie Donas, Louis.

S'il naît en 1796 au moulin de Prignes, il commencera par être meunier au moulin de Chauffour à Huillé³, moulin qui avait été exploité autrefois par Marguerite Hailaust et René Colombel⁴.



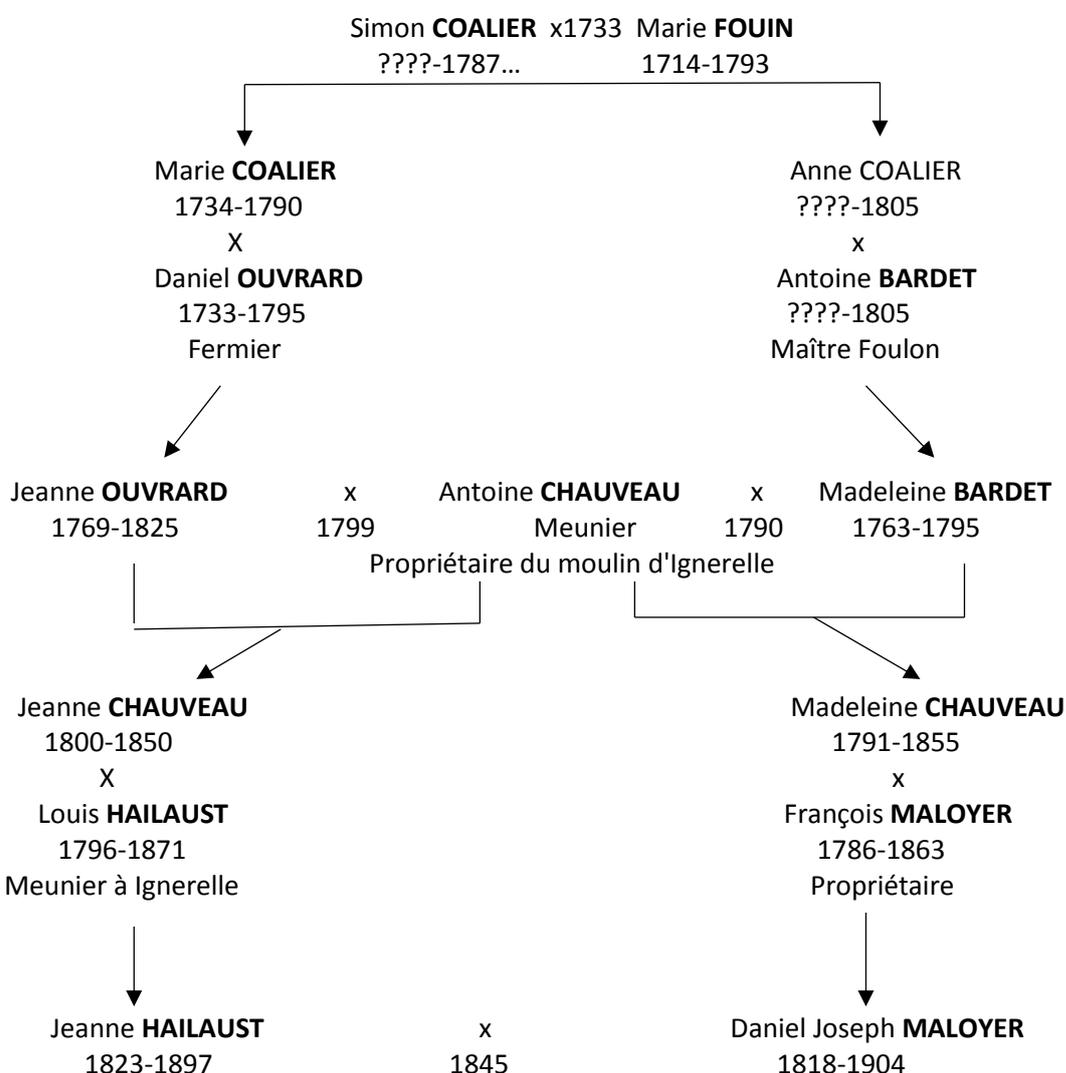
³ Huillé était connu pour sa culture du chanvre destiné à faire des cordages. Les fagots de chanvre étaient mis à rouir dans le Loir au moulin de Chauffour. Le rouissage permettait de décomposer la pulpe de la tige pour ne conserver que la fibre. Les fagots étaient bloqués contre des grosses pierres dans la rivière au niveau de l'abreuvoir. Ces pierres sont encore visibles aujourd'hui.

⁴ Voir page 7 : Marguerite Hailaust, épouse René Colombel, était la sœur de l'arrière-grand-père de Louis.

LOUIS HAILAUST et JEANNE CHAUCHEAU

Le 5 juin 1821, Louis qui a 24 ans, épouse Jeanne Chauveau. Ils ont un fils, Louis, qui naît en 1822 au moulin de Chauffour. Mais le couple va très vite quitter ce moulin pour s'installer au moulin d'Ignerelle à Lezigné. En effet, juste avant de se marier, Jeanne a perdu son père, Antoine Chauveau, en 1820. Il était propriétaire du moulin d'Ignerelle et elle vient d'en hériter.

Les parents de Jeanne Chauveau sont Antoine Chauveau⁵, né en 1764 à Gouis, près de Durtal et Jeanne Ouvrard, née en 1769 à Marcé. Ils se marient à Seiches en 1799. Pour Antoine, c'est un second mariage. Il avait déjà épousé en premières nocces Madeleine Bardet. Ses deux femmes, Madeleine et Jeanne, étaient cousines germaines par leurs mères. Le petits fils de Madeleine Bardet et Antoine Chauveau, Joseph Maloyer, épousera plus tard la petite fille de Jeanne Ouvrard et Antoine Chauveau, Jeanne Hailaust ! Jeanne Hailaust et Joseph Maloyer, mari et femme, ont donc le même grand-père maternel !



⁵ La mère d'Antoine Chauveau, Catherine Chapeau a signé le 3 juillet 1813 un bail à pension chez Pierre Launay. Ce bail mérite d'être cité : "... pour y être logée, chauffée, couchée, habillée, blanchie, entretenue de sabots et nourrie et soignée, saine et malade, fournie de deux litres ou deux pintes de vin par semaine, et nourrie au pain miche et au bouillon pendant le temps de la maladie qu'elle éprouvera, et enfin traitée et soignée avec douceur, complaisance, charité et humanité."



Le moulin d'Ignerelle





Le moulin d'Ignerelle aujourd'hui

Le couple Louis Hailaust-Jeanne Chauveau s'installe donc au moulin d'Ignerelle avec leur petit Louis né en 1822.

C'est là que naîtront leurs quatre autres enfants : Jeanne née en 1823, Marie née en 1825, René né en 1827 et Daniel né en 1833

Louis Hailaust, l'aîné, est né le 6 avril 1822 à Huilé, au moulin de Chauffour.

En 1842 lorsqu'arrive le recensement pour le service militaire (qui, à l'époque durait 7 ans), Louis tire un mauvais numéro. Ses parents paient un remplaçant⁶ 1600 francs pour lui éviter de partir. On retrouve cette somme dans le document notarié de partage au moment de la succession de Louis Hailaust, père.

Louis ne reprend pas le moulin. Il part travailler chez un notaire de Durtal avant de venir à Nantes vers 1844 pour travailler comme commis négociant chez Guillaume Harmange, un négociant armateur dont les bateaux importent du guano du Pérou⁷. La famille Harmange est originaire de Seiches. Le père de Guillaume Harmange est maître de poste à Suette.

⁶ Tous les ans, les jeunes gens qui avaient fêté leur vingtième anniversaire se retrouvaient au chef-lieu de canton pour le tirage au sort. Le service militaire pour les "tirés au sort" durait alors 7 ans. Ceux qui avaient tiré les "bons numéros", (les plus élevés), se réjouissaient. Quant aux autres, ils avaient la possibilité d'être "exemptés" ou "dispensés" quand ils pouvaient justifier de leur situation de famille (fils de veuve, frère au service, etc.), de leur métier (instituteur, séminariste, marin), d'une faiblesse de constitution, défaut de taille, etc. En dernier recours, ceux qui étaient assez aisés avaient recours au remplacement - ce qui impliquait de trouver un homme qui accepterait de se substituer au conscrit « tombé au sort » et le payer. Le coût du remplacement variait selon les circonstances, les rumeurs de guerre ou les troubles sociaux. En moyenne, il fallait payer 1200 francs mais au moment de la guerre de Crimée, en 1855 le coût du remplacement est monté jusqu'à 2200 francs. Pour information, une journée de travail pour un ouvrier : environ 1 franc par jour.

⁷ "Qu'est-ce donc exactement que le guano ; On peut le définir comme l'accumulation de déjections d'animaux qui ne se décomposent pas sous l'action de bactéries au fur et à mesure de leur dépôt et finissent de ce fait par former des couches importantes. Grâce à la richesse des déjections animales en produits azotés, le guano constitue un engrais agricole de tout premier choix. (...) Une véritable fièvre du guano gagna l'Amérique du Nord et l'Europe qui se disputaient ce produit. Des flottes entières partaient pour le lointain Pérou et en ramenaient des cargaisons qui enrichissaient les équipages et les armateurs comme nulle autre marchandise. Les couches de guano étaient alors exploitées comme des mines à ciel ouvert par des armées de coolies émigrés d'Asie. On calcule qu'entre 1851 et 1872, dix millions de tonnes furent enlevées des seules îles Chinchas, alors que le stock initial ne dépassait pas 13 millions de tonnes selon des estimations datant de 1853. Entre 1848 et 1875, 20 millions de tonnes furent envoyées du Pérou en Amérique du Nord et en Europe. (*L'exploitation du guano au Pérou. La protection de la nature au service de l'économie humaine par Jean Dorst Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.*)

En 1857, Louis Hilaust fonde la société "Hilaust et Cie" avec Eugène Chéguillaume, un ancien associé de Guillaume Harmange. La société Hilaust Cie⁸ a pour objet l'importation de bois. et

Le deuxième enfant du couple Louis Hilaust-Jeanne Chauveau est une fille, Jeanne née le 23 décembre 1823.

C'est elle qui épousera Joseph Daniel Maloyer. Leurs mères sont demi-sœurs, ils ont le même grand-père maternel. Joseph Maloyer est fermier au Vivier, tout près moulin d'Ignerelle. Ils auront quatre enfants, Jeanne Anne, Marie-Louise, Daniel et Anne. du



Daniel Maloyer

Marie, le troisième enfant de Louis Hilaust et Jeanne Chauveau naît le 3 juillet 1825.

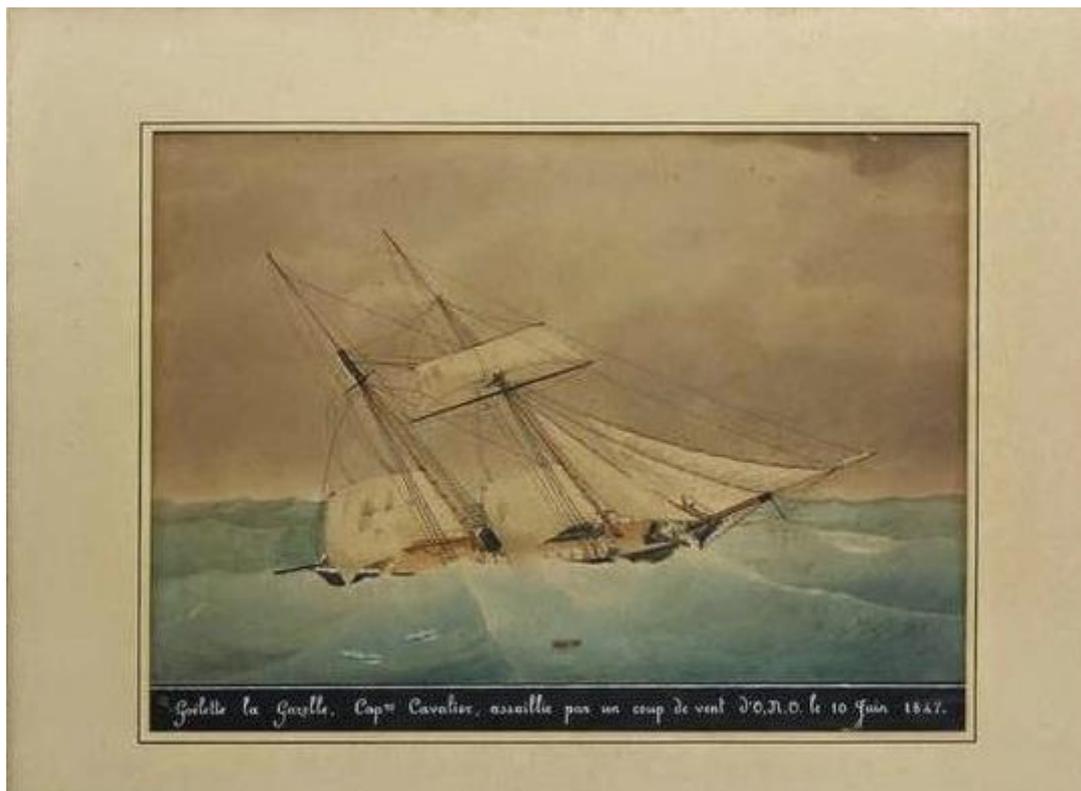


En 1845, elle épouse Etienne Marsillé. Il est fils de meunier et travaille comme farinier au moulin d'Ignerelle. Ils auront ensemble une fille née en 1946. Mais Etienne décède cinq ans plus tard et Marie se remarie avec Augustin Dupin en 1851. Augustin est domestique domicilié à Prignes mais à la naissance de son premier fils, il est pontonnier à Seiches, le pontonnier étant celui qui perçoit le droit de pontage payé par ceux qui traversent la rivière soit sur un pont, soit par un bac. Ils auront trois garçons dont un petit Victor né en 1854 et qui participera à la société Hilaust et Gutzeit.

⁸ Voir en annexe le document écrit par Antoine Beaupère sur la Société Hilaust et Gutzeit.

Le quatrième enfant de Louis Hillaust et Jeanne Chauveau est un garçon, René, né le 7 novembre 1827.

A 17 ans, il embarque sur le bateau « Le courrier de la mer noire » comme novice⁹ avec 15 frs par mois pour salaire. Le « courrier de la mer noire » est un brick appartenant à Guillaume Harmange (le frère aîné de René, Louis, est entré comme commis chez ce même Guillaume Harmange un an plus tôt) . Il fait alors du transport de marchandises entre Nantes, Toulon, Marseille. En novembre 1847, il embarque comme marin au service de l'état¹⁰ sur la goëlette "La Gazelle". Au décès de sa mère, en 1850, il est toujours sur La Gazelle, en station aux Antilles.



Goëlette La Gazelle. Capitaine Cavalier, assaillie par un coup de vent d'O. N. O. le 10 juin 1847

Il revient ensuite à Nantes et repart en avril 1851 pour la Guadeloupe, toujours au service de l'état. Il part ensuite de Bordeaux sur le 3 mats "La Foi" pour San Francisco. En 1853 et 1854, il suit des cours d'Hydrographie à Nantes puis à Dunkerque. Il est nommé capitaine au long cours en juin 1854 et quitte le service de l'état pour la marine marchande.

En 1856, sur le document de donation de Louis Hillaust à ses cinq enfants, il est "capitaine au long cours inscrit à Nantes". Le 23 décembre 1860, il embarque comme capitaine sur le brick "Le Petit Tondu", au port de Saint Nazaire. Le bateau est armé par Alexandre Garaud, il est tout neuf, il a

⁹ On était mousse de 14 à 16 ans, novice de 16 à 18 ans et matelot de service après 18 ans.

¹⁰ Il doit faire son service militaire de 7 ans. Il semble avoir choisi la marine

LOUIS HAILAUST et HENRIETTE GAILLARD

Louis va donc trouver assez tardivement chaussure à son pied. En 1868, il épouse Henriette Gaillard. Elle habite chez ses parents, rue de l'Héronnière à Nantes. Son père est architecte-voyeur, c'est-à-dire qu'il est spécialisé dans l'aménagement de la voirie. Le couple va s'installer 13 quai Turenne et déménagera plus tard au 1 rue Haudaudine, laissant le quai Turenne à Daniel.



Louis Hailaust

Henriette Gaillard

Un an après son mariage, en novembre 1869, et juste quelques mois avant la naissance de sa première fille, Louis achète l'Abbaye de Villeneuve, près des Sorinières (44)



Cette propriété sera revendue après sa mort en 1873. *"La terre de Villeneuve se compose :*
 - *d'une vaste maison d'habitation avec 2 pavillons y attachant, précédée à l'est d'une terrasse et plantée à l'ouest d'une galerie à larges arcades.*
 - *de dépendances...*
 - *la réserve du propriétaire consiste en 5 hectares de vignes franches, de 2 hectares de prairies, jardins anglais, 2 étangs, un bois taillis...*
 - *deux métairies à proximité de la maison principale*
 - *le tout d'une contenance d'environ 38 hectares."*

Louis et Henriette auront deux filles, Louise et Henriette.



Louise Hailaust-Beaupère

Henriette Hailaust-Boussard

Louise, née le 20 janvier 1870 (six mois avant la naissance de son cousin Georges), épousera en 1891 Paul Henri Beaupère, avoué à Nantes et donnera naissance à Paul, Marthe, Louis et Henri.

Henriette est née le 22 août 1871, un mois tout juste avant le décès de Louis Hailaust, son grand-père, le meunier d'Ignerelle. Elle épousera Albert Marie Boussard. Ils auront deux filles adoptives, Simone et Odette.

En 1872, Louis fait son testament et meurt quelques mois après, le 11 mai 1873, dans son domicile de la rue Haudaudine. Ses filles, Louise et Henriette, n'ont que 3 et 2 ans. Daniel qui a lui-même deux garçons, Daniel 7 ans et Georges 3 ans, gardera toujours des liens étroits avec sa belle-sœur, Henriette, et ses nièces.

Celle-ci s'installera plus tard au 17 avenue de la tenue Camus dans une maison construite par son père dont elle héritera à sa mort en 1882 . Elle y restera jusqu'à son décès en 1929.

Louis décède le 11 mai 1873, Daniel se retrouve seul à la tête de l'entreprise.

Testament

Par mon contrat de mariage avec ma femme bien aimée Henriette Marie Natalie Gaillard, au rapport de M^{rs} Rochet et son collègue, notaires à Nantes en date du dix Décembre 1868, je lui ai assuré une somme de cent mille francs comme donation, si sa part de bénéfices dans la communauté n'atteint pas cette somme qui devra en tout cas lui être complétée au besoin par ma succession.

En outre et pour lui donner une preuve de mon amitié et de mon sincère attachement je lui donne et lègue en toute propriété et jouissance et pour en disposer comme bon lui semblera à partir du jour de mon décès, la moitié de notre propriété de Villeneuve, sis commune des Sorinières et par extension en celle de Pont St. Martin dans ce département et que nous avons achetée de M^r et M^{rs} Vauvercy par acte devant M^r Bourquard et son collègue, notaires à Nantes, l'autre moitié appartenant à ma femme comme achetée pendant la communauté. Si à l'époque de mon décès il était encore dû sur ladite propriété une certaine somme à M^r et M^{rs} Vauvercy elle serait payée par la communauté, ma femme y étant engagée avec moi par le contrat d'achat, et au besoin par ma succession, voulant que ma veuve puisse disposer à son gré de ladite propriété de Villeneuve dont au besoin je lui fais don de la totalité et du produit si elle la vend.

Je nomme mon frère Daniel subrogé tuteur de mes enfants dont ma veuve bien aimée aura naturellement la tutelle légale, s'ils ne s'entendraient pas ma veuve pourrait poursuivre une réunion du conseil de famille pour la nomination d'un subrogé tuteur.

Je recommande mes enfants à ma chère Henriette et aussi à mon frère.

Ceci est mon testament et dernière volonté.

Fait à Nantes le premier Novembre mil huit cent soixante onze.

signé: L^{rs} Kaidanovitch aîné.

Codicille

Sans changer rien à ce qui précède et en plus je donne et lègue à ma femme la jouissance viagère à partir de mon décès de ma part du bénéfice net après liquidation dans la communauté qui existe entre nous: toutefois si elle se remariait elle devrait fournir caution pour la somme dont elle aurait la jouissance et sans délai sous peine de déchéance, ou acheter

des litres dans le nom de mes enfants, mais dont elle percevrait les rentes. Au cas où elle aurait un ou des enfants d'un second lit, ma veuve devra indemniser mes propres enfants du legs que je lui fais de la moitié de la propriété de Ville-neuve, pour lui permettre, si elle le désire, d'en disposer sans l'aide de la justice en cas de minorité: mais non pour en déshériter mes chères enfants en tout ou partie. Cette indemnité serait de 50 000^f, cinquante mille francs qui seraient versés lors du remariage aux mains du tuteur ci-après pour mes deux enfants. En cas de remariage de ma veuve, je nomme mon frère Daniel tuteur de mes enfants.

Je donne et lègue à ma sœur Jeanne femme Daniel Mealloyer trois mille francs qui lui seront comptés après mon décès ou cent cinquante francs de rente annuelle et viagère, si elle préfère, elle décidera.

Je donne et lègue à son fils Daniel Mealloyer, mon neveu quinze cents francs qui lui seront comptés après mon décès.

Je prie en outre mon susdit frère de vouloir bien accepter les fonctions de mon exécuteur testamentaire.

Le mot net surchargé approuvé et quatre mots rayés nuls,
Fait à Nantes le vingt quatre (24) juillet mil huit cent soixante douze.

signé: L^s Hailaust aîné.

DANIEL HAILAUST et JEANNE ROSALIE MAURY

Il n'a que 17 ans au décès de sa mère en 1850. Il a pour tuteur son père, Louis, et pour subrogé-tuteur Daniel Chauveau, son oncle maternel. L'inventaire après le décès de Jeanne Chauveau-Hailaust, et l'acte notarié qui régit le partage des biens de Louis entre tous ses enfants nous apportent une multitude de renseignements sur la famille Hailaust, sur leur implantation sur la commune de Lézigné, leurs attaches familiales avec la famille Chauveau.

Daniel met une partie de ses économies dans la société "Hailaust et Cie" de son frère Louis et part s'installer à Nantes pour travailler avec lui. Il finit même par s'associer avec Louis et en 1866, les actes notariés de la société mentionnent "Messieurs Hailaust et Cie".



Daniel Hailaust

Jeanne Rosalie Maury

Daniel vit avec son frère Louis quai Turenne à Nantes. Le 10 juillet 1865, Daniel épouse Jeanne Rosalie Maury, la fille d'un marchand de vins, qui demeure elle aussi quai Turenne.

Une fois marié, le couple s'installe quai Flesselle. C'est là que naîtra **leur fils aîné Daniel** le 5 mai 1866.

Georges , leur second fils, naîtra le 22 juillet 1870, quai Turenne, où le couple a dû se réinstaller quand Louis Hailaust et Henriette Gaillard sont partis habiter rue Haudaudine.

PREFONTAINE

La grand-mère maternelle de Louis et Daniel, Jeanne Chauveau, avait une demie-sœur, Madeleine Bardet (voir plus haut page 10). Elle avait aussi un frère Daniel marié à Bertilde Pion. Ce Daniel Chauveau avait acheté une propriété à Lezigné, le château de Préfontaine.

D'une contenance totale de 81 hectares, la propriété de Préfontaine comprenait une maison d'habitation, des dépendances, jardins anglais, étangs, écuries ainsi que deux fermes : l'une "ferme de Préfontaine" de 30 hectares, l'autre "ferme de Brouard" de 38 hectares.

En 1882, à la mort de Daniel Chauveau, Daniel Hilaust rachète la propriété à Bertilde Pion-Chauveau, la veuve de Daniel Chauveau et en confie la gestion à son cousin, Daniel Maloyer¹³. Daniel Hilaust, sa femme, Rosalie, et leurs deux enfants, Daniel et Georges, viendront très souvent à Préfontaine y faire de longs séjours. Ils y retrouveront régulièrement Henriette, veuve de Louis, avec ses deux filles Louise et Henriette.



La maison de Préfontaine – Daniel Hilaust et sa femme Rosalie Maury sont assis sur un banc à gauche

¹³ Daniel Maloyer est le fils de Jeanne Hilaust et Joseph Daniel Maloyer, voir page 13.



La maison de Préfontaine vue de l'arrière

Une lettre de Daniel à un de ses neveux, Paul Beaupère, nous apporte un éclairage sur la vie à Préfontaines et sur l'humour de Daniel. La lettre est datée de septembre 1911 :

Mon cher Paul

J'ai bien reçu ta carte postale, je t'en remercie et te prie de m'excuser de ne pas t'avoir répondu plus tôt, mais j'ai trouvé ici un tas de besogne, cela n'en finit plus. Je te souhaite de devenir rentier, un fort rentier même, mais pas un propriétaire. Et quand tu te marieras, si ta femme t'apporte une propriété, tu feras bien de mettre dans le contrat qu'elle s'en occupera toute seule.

Nous avons très beau temps, mais pas une goutte de pluie, ce qui ne fait pas l'affaire de mes vendanges.

Nous sommes tous en très bonne santé sauf mon bras, ni pire, ni mieux. Ta grand-mère¹⁴ voudrait bien te voir à Brighton. Elle me dit de te le dire. Elle est toujours en mouvement, ne s'arrête pas une minute comme à Nantes. Tes frères et ta sœur¹⁵ pêchent et bicyclettent sans s'arrêter. Sauf Mme Hailaust et moi, tout le reste de la famille est à voir pêcher Mr Bachelier à la senne aux Moulins Neufs. Nous nous promenons beaucoup en voiture un peu partout, hier au fameux château de Gouy dont l'acquéreur s'est, comme moi, fourré dans les embarras, je crois qu'il n'y résistera pas.

J'ai reçu ce matin une lettre de Georges parti pour Paris hier soir et dont il reviendra demain soir à Nantes. Dimanche, chasse à Saint Hilaire avec ses

¹⁴ Henriette Gaillard, la veuve de Louis Hailaust.

¹⁵ Marthe 17 ans, Louis 10 ans et Henri 8 ans

suédois¹⁶. Résultats : 25 perdrix, 23 lapins, 2 lièvres. C'est fâcheux qu'il ne puisse pas nous en apporter. Nous n'en mangeons pas beaucoup ici, dont tout de même résultat, 2 lièvres, 2 lapins et hier 2 perdrix, mais c'est Mr Bachelier qui les a tués et emportés (pas goûté perdrix ici ni même Nantes).

Georges nous annonce son arrivée ici, samedi soir. Il me ramènera lundi et probablement ta grand-mère. Du moins, elle me l'a dit tout bas.

Écris-moi de temps en temps, tu me feras bien plaisir. J'ai eu de tes nouvelles fréquentes par toute la famille à laquelle tu écris. Je vois sur cela que tu ne vas pas trop mal à Brighton. Ça s'améliorera encore.

Je t'embrasse du cœur. Ton oncle très affectionné D. Hailaust

En 1886, le fils aîné de Daniel, prénommé lui aussi Daniel, vient d'avoir 20 ans. Il doit partir au service militaire. Hélas, il se suicide en se tirant une balle dans la tête sans qu'on en sache la raison. C'est la fidèle Joséphine Hégron qui travaillait depuis toujours dans la famille qui l'a découvert.

Un an après l'achat de Préfontaine, en 1887, Daniel achète 428 hectares de terres (dont 8 métairies) à Saint Hilaire près de Chéméré, propriété du Comte de Juigné, pour la somme de 643 500 francs. Il semble bien que cet achat n'ait été fait que pour pouvoir chasser.



Partie de chasse à Saint Hilaire. De gauche à droite :
Georges Hailaust, son père Daniel Hailaust. Georges, Emile et Benjamin Maury

¹⁶ Sans doute la famille Aschehoug.



GEORGES HAILAUST ET HELENE MAURY

Georges reste donc le seul fils du couple Hailaust-Maury.

On a peu de détails sur la jeunesse de Georges. Il est inscrit au Lycée de Nantes (actuellement le lycée Clémenceau). C'est un bon élève, travailleur. Il passe ses examens de bachelier ès lettres d'abord, à la faculté de Rennes (Il n'y a plus d'université à l'époque à Nantes). Il passe ses vacances avec ses cousines Louise et Henriette, souvent à Préfontaines.



1890, Georges est en vacances dans les Pyrénées avec ses parents, Daniel et Rosalie, et ses cousines, Louise et Henriette

En 1891, Georges devient bachelier en droit. Il assiste au mariage de sa cousine Louise avec Paul Henri Beaupère.



En 1892, ses études achevées, il entre dans la société Hailaust et commence à y travailler au côté de son père. Il devient le parrain du petit Paul Beaupère né en 1892. En 1898, il s'associe avec son père et la société devient "Hailaust et Fils"

En 1902, Daniel achète La Gamoterie près de Nantes à Sucé, sur les bords de l'Erdre. Cette propriété avait appartenu à la famille Suzer.

En 1848 Henri-Bernard Huser, dit Suzer, originaire d'une famille de l'Est de la France, et installé à Rezé, écrit au préfet pour lui demander l'autorisation d'implanter une tannerie sur le site de la Morinière avec comme argument fort la promesse d'embaucher... Le site avait abrité une savonnerie qui venait de fermer en 1847 laissant de nombreux ouvriers au chômage. Une dizaine d'années plus tard, en 1861, la tannerie-corroierie compte déjà près de 900 ouvriers et devient la seconde entreprise du département¹⁷... Elle travaillait alors le cuir et la peau. Elle fabriquait des chaussures et semelles en cuir et pendant la guerre franco-allemande de 1870, elle confectionnait les guêtres qui recouvraient le bas de la jambe et le dessus de la chaussure des soldats... La tannerie prospère et emploie près d'un millier de personnes sur deux sites : la Morinière et l'île de Versailles. Henri Suzer en profite pour faire construire le manoir, qu'il baptise "Le petit Choisy sur Sèvre".



En 1875, Henri-Bernard décède et son fils Henri-Alexandre prend la suite. Mais 4 ans plus tard, il meurt à son tour et c'est son fils Henri-Charles qui prend la tête de l'usine. L'activité est en baisse, et la manufacture est vendue en 1894. La Société Nantaise de produits chimiques prend le relais avec sa fabrication de bleus servant à traiter les minerais d'or. En 1905, une explosion déverse

¹⁷ "Les chaussures de M Suzer sont d'une excellente fabrication, elles se distinguent par la bonne qualité des matières premières et les soins particuliers apportés au fini du travail. Les prix sont aussi très modérés en raison de la bonne confection ; aussi les chaussures de M Suzer sont-elles recherchées par le commerce qui en fait un article spécial d'exportation, et en trouve un placement avantageux aux Etats Unis, à La Havane, au Brésil et dans nos colonies. M Suzer est également un habile tanneur, et une partie des produits de sa tannerie sont employés à la confection des chaussures. Beaucoup d'ouvriers sont occupés aux divers travaux et la production annuelle est de 3000 douzaine de veaux et de 50 000 paires de souliers. Le jury décerne à M Suzer une médaille de bronze pour l'ensemble de sa fabrication." (*Rapport du jury Central de l'Exposition des produits de l'industrie française, 1844*).

des déchets toxiques dans la Sèvre, qui colorent la roche en bleu, d'où le nom du chemin bleu. Après la Première Guerre mondiale, l'usine ne fonctionne plus, mais le manoir reste habité"¹⁸.

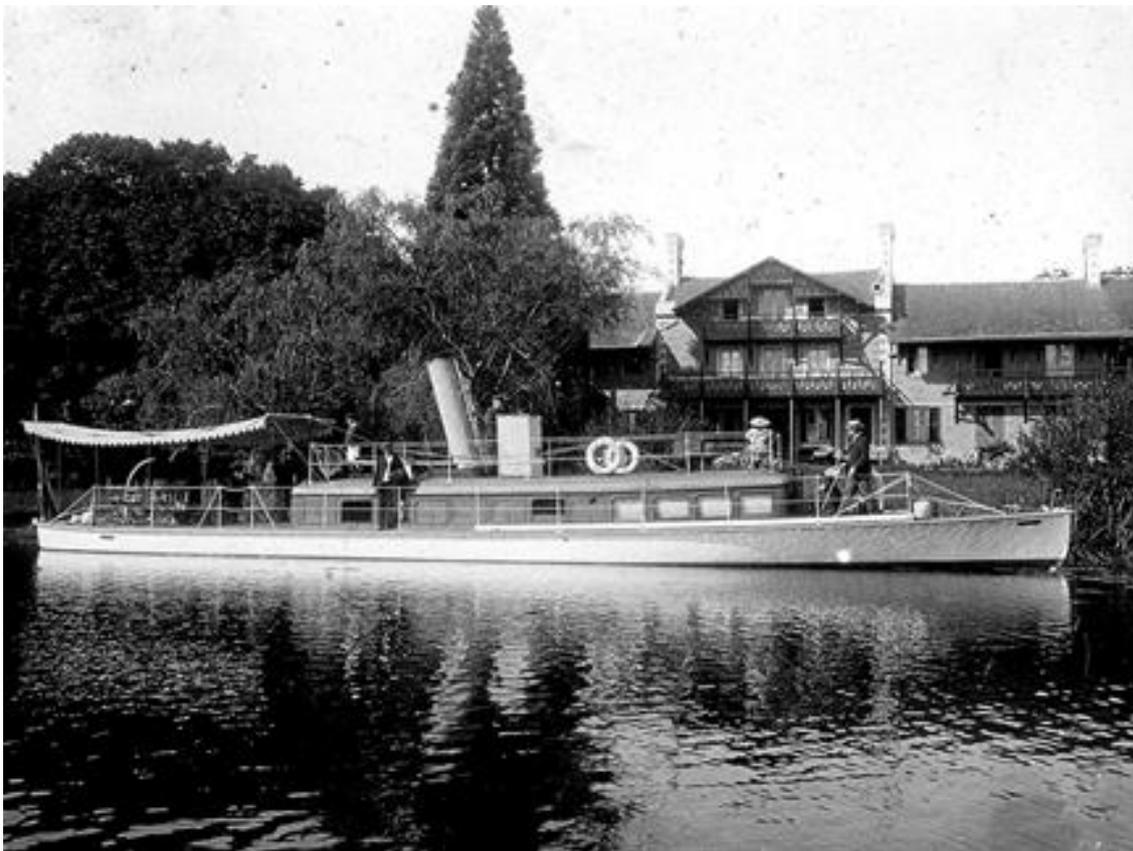
Henri Bernard Suzer avait acheté la Gamoterie en 1870 à Monsieur Pierre Ravily. A l'époque, n'existait que la partie centrale du bâtiment construit en 1850 par Pierre Ravily. Henri Bernard Suzer fait construire les deux ailes latérales et ajoute à la propriété divers aménagements (port couvert, pontons, dépendances). Il construit la Ferme en 1869-1870. A son décès, la propriété revient à son fils Henri-Alexandre. Celui-ci semble plus intéressé par la construction de Ker Suzer à La Baule. A son décès en 1879, c'est Joséphine Halot-Suzer, sa veuve qui hérite de la Gamoterie. Celle-ci va racheter la Borderie à la famille Briand en 1883. Lorsqu'elle décède en 1889, c'est son fils Henri-Charles qui devient propriétaire. En 1901, Henri-Charles décède et ce sont ses deux sœurs qui en héritent. Elles avaient épousé deux frères Albert-Jules et Henry-Charles Mortureux. Elles revendent aussitôt la propriété à Daniel Hailaust en 1902.



Rosalie Maury-Hailaust ne profitera pas de cette maison puisqu'elle décède en décembre 1902, année même de l'achat. Malgré tout, cela n'empêchera pas La Gamoterie de devenir le rendez-vous de la famille, comme l'était Préfontaine. Ce sont à nouveau des séjours avec toute la famille et les Beupère. Les vacances se passent là avec parties de billard, de pêche, de chasse.

¹⁸ Voir Ouest France du 30 septembre 2013 et le site retroville.fr/avant_apres/reze/la-moriniere

Georges travaille à Nantes et rejoint parfois la famille en vacances à la Gamoterie sur le vapeur, construit à Chantenay, le Saint Georges.



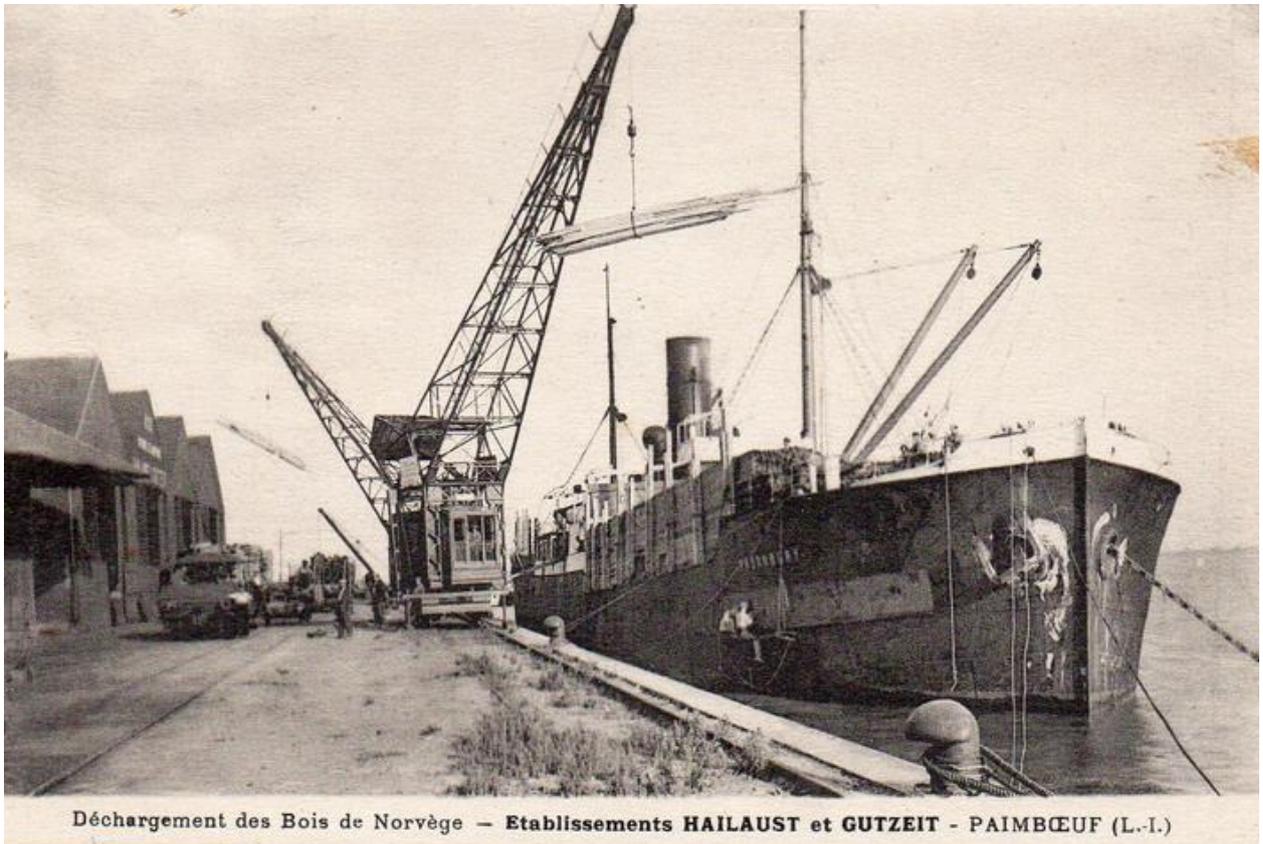
Le bateau a deux membres d'équipage, un commandant Etienne Moyon et un matelot Auguste Poulet.

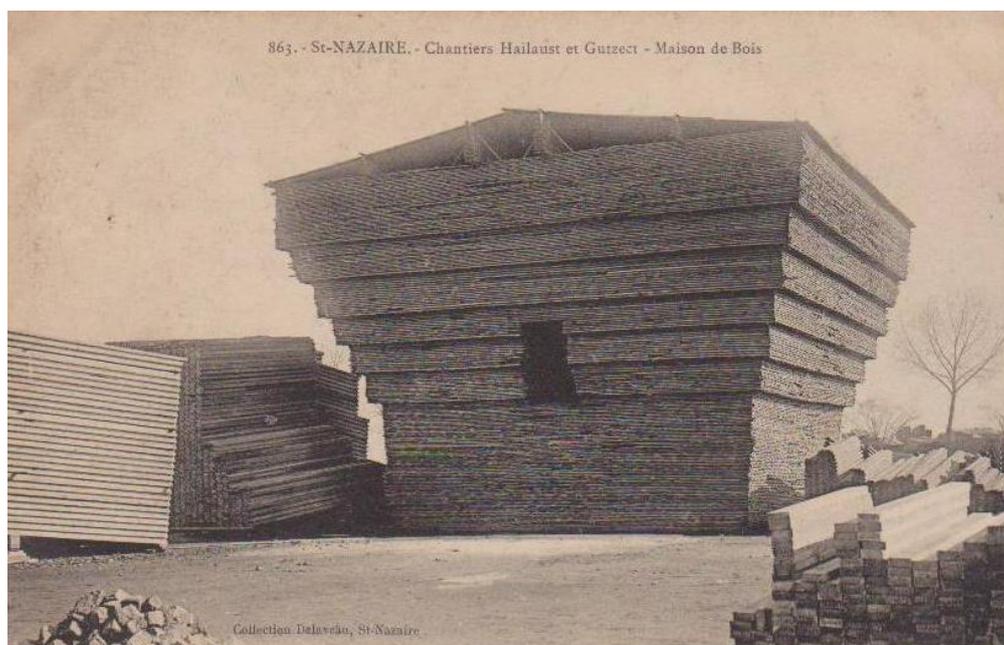


En 1904, Georges entre au Tribunal de Commerce de Nantes dont il devient Président de section en 1906.



En 1908, un nouvel associé rentre dans la société : Carl Benjamin Gutzeit, un négociant d'origine norvégienne. La raison sociale devient "*Société d'importation des Bois du Nord et d'Amérique Hailaust et Gutzeit*". L'entreprise prospère et crée des bureaux et des filiales en France (Saint Nazaire, Rochefort sur mer, Paimboeuf, Lorient) puis à l'étranger (Casablanca, Rabat, Fédala).





Chantiers Hailaust et Gutzeit – Saint Nazaire¹⁹

Il semble bien que Georges ait hérité du sens de l'humour de son père. En témoigne cette lettre écrite en 1907 à son cousin Paul Beaupère :

¹⁹ "Les chantiers Hailaust et Gutzeit bordaient la cale au Bois du bassin de Penhoët, à l'emplacement de la forme Joubert. Les pièces de pitchpin étaient déchargées directement dans le bassin et regroupées par les ouvriers. Malheur à celui qui glissait entre deux madriers ! Pour le séchage, les bois étaient empilés sous forme de maison. Au début du siècle, les chantiers Hailaust et Gutzeit recevaient chaque année une trentaine de vapeurs important 70 000 à 80 000 mètres cubes de bois de sapin du Nord et pitchpin d'Amérique. L'entreprise possédait une scierie équipée de trois raboteuses à grande production, deux scies circulaires et deux scies alternatives."

HAILAUST & FILS

NANTES & S' NAZAIRE

HAILAUST, NANTES

TÉLÉPHONE NANTES N° 133

Les offres sont faites l'invendu réservé.
Les factures sont payables dans Nantes sans que nos
traites soient à cette condition de paiement à Nantes.

**ADRESSER LA CORRESPONDANCE
A NANTES**

Nantes le 10 Avril 1907

Mon cher PAUL

Je viens t'entretenir quelques instants de la fragilité de la vie humaine en générale et de celle des tuyaux de pipes en particulier .

OUI? OUI? OUI? OUI? OUI? OUI?

PARFAITEMENT, voila 1234567890 ou mieux 1,2,3,4,5,6,7,8,9,0.

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre Rudis indigestaque moles., '-;%) (/ ? $\frac{1}{2}$

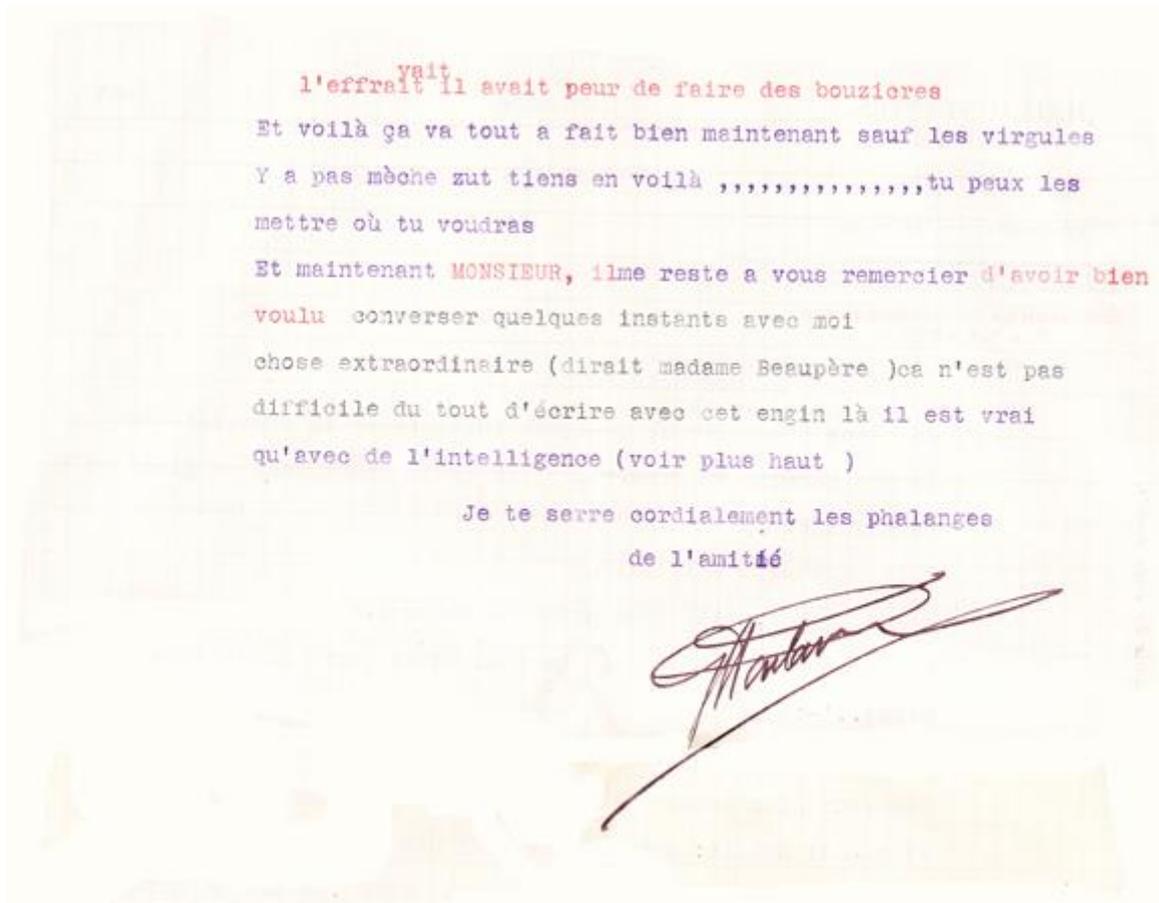
ETLE SEPTIEME JOUR il se reposa ?? Très drôle plein d'esprit Que peut bien penser le bon popote en ce moment? c'est bien simple: il se dit: pauvre cousin, il est complètement toqué, C'EST LE MABOULISME le facheux maboulisme , le cou de marteau (j'ai oublié le p à coup ça m'étonne de moi un p. je sais ce que c'est)

Eh bien pas du tout le bon cousin n'est pas si abruti qu'il en a l'air c'est toujours cette brillante intelligence que tu connais toujours cet esprit éveillé et primesautier qui fait l'admiration de mes contemporains (sacrées virgules, je ne suis pas fichu d'y penser)

Le bon cousin fait en ce moment une page d'écriture , il s'exerce et pour s'exercer il écrit au vieux Pote quelques idées philosophiques quelques pensées lapidaires et bien senties. LA ($\frac{2}{3}$) CORRESPONDANCE /% / DE COMMERCE ($\frac{1}{2}$)

T.S.V.P.

Les marchandises sont livrées sans garantie de vices cachés.



Pendant la guerre de 1914, Georges sera affecté à titre civil, à la commission des transports et du ravitaillement de la ville de Nantes. En 1915, son père Daniel Hailaust décède à l'âge de 82 ans.

En 1918, Georges achète et rénove entièrement un des hôtels de la place Mellinet (le numéro 2, 871 m² de surface et 4400 m² de jardin). Il y emménage en 1919.





En février 1921, il épouse Hélène Maury.



Hélène Maury et Georges Hailaust

*Monsieur Georges Hailaust
a l'honneur de vous faire part de son mariage
avec Mademoiselle Hélène Maury.*

*Et vous prie d'assister à la Bénédiction Nuptiale
qui leur sera donnée le Jeudi 24 Février 1921,
à 11 heures, en l'Eglise Saint-Similien.*

Nantes, 2, Place Mellinet.

Hélène
Maury

La famille Maury, est originaire du Cantal. Comme la famille Riom, on les retrouve à Chastel, Bredons et Albepierre.



Jean Maury, fils de Jean Maury et Françoise Armandet, est né à Chastel en 1784. En 1808, nous le retrouvons à Nantes. Impossible de savoir pourquoi et quand exactement il a quitté le Cantal. On peut cependant supposer qu'il a suivi l'exemple des Riom ou de son oncle Jean Armandet qui l'avaient précédé.

En effet, le frère de Françoise Armandet, Jean, marchand colporteur, avait déjà quitté le Cantal vers 1799 pour Nantes.



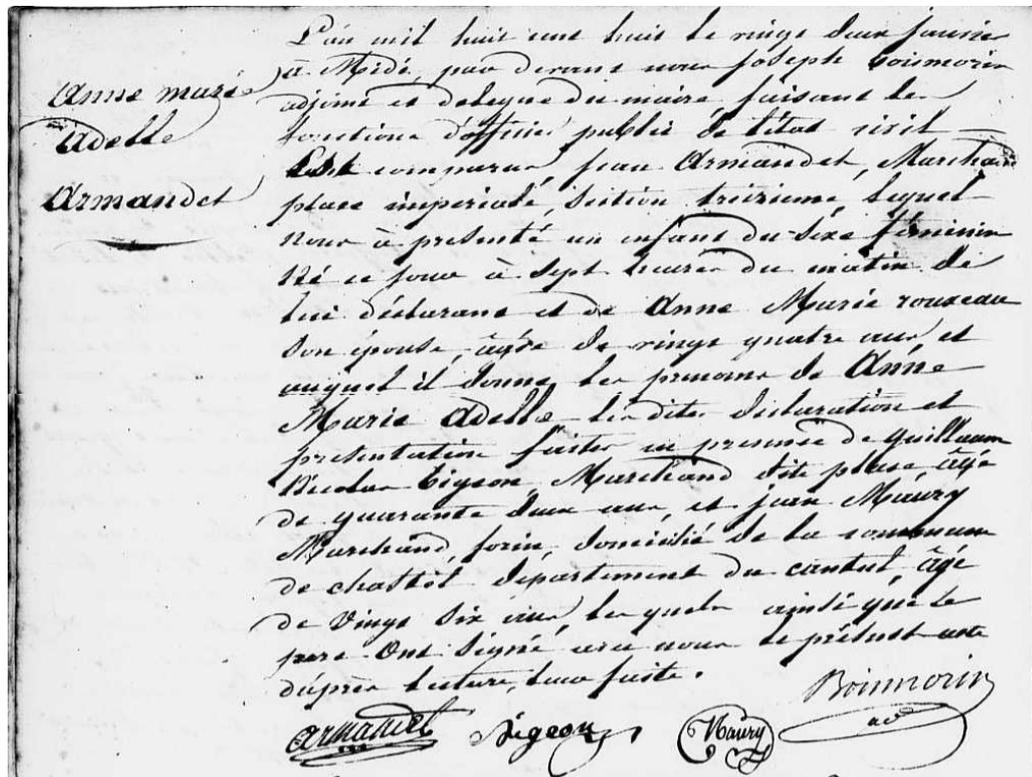
Ce Jean Armandet, oncle de notre Jean Maury habite rue Delorme. En 1803, il épouse Anne-Marie Rouxeau, fille de François Rouxeau, marchand de vin, quai de la Barbinais²⁰. Elle habite chez ses parents.

Après leur

²⁰ Le quai de la Barbinais s'est ensuite appelé Quai de l'hôpital. François Rouxeau avait acheté le 11 quai de l'hôpital comme bien national et y était installé comme marchand de vin. Il décède en 1807 et ne verra donc pas le remariage de sa fille avec Jean Maury

mariage, ils s'intallent dans les douves de Saint-Nicolas. Ils ont trois garçons, Napoléon, Narcisse et Armand ainsi qu'une fille Anne-Marie.

Jean Maury et François Armandet ont sans doute envoyé leur fils Jean sur les traces de son oncle à Nantes. La première trace que nous avons de lui à Nantes est sa présence comme témoin à la naissance d'Anne-Marie Armandet-Rouxau, la dernière fille de son oncle Jean Armandet, en 1808. Il a vingt-quatre ans.



"L'an mil huit cent huit, le vingt-deux janvier à midi, par devant nous Joseph de Boismorin, adjoint et délégué du maire faisant es fonctions d'officier public de l'état civil, a comparu Jean Armandet, marchand, place Impériale, Section troisième, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jour à sept heures du matin de lui déclarant et de Anne Marie Rouxau, son épouse âgée de vingt-quatre ans, auquel il donne les prénoms de Anne Marie Adèle, ladite déclaration et présentation faite en présence de Guillaume Nicolas Bignon, marchand toile pelisses dite ??? âgé de quarante-deux ans et Jean Maury, marchand forain, domicilié de la commune de Chastel, département du Cantal, âgé de vingt-six ans lesquels ainsi que le père ont signé...

Il est désigné comme marchand forain et est encore domicilié à Chastel en Cantal. Il n'y a donc pas très longtemps qu'il a quitté ses montagnes pour Nantes.

En juin 1812, Jean Armandet décède et en mai 1813 Anne-Marie Rouxau épouse en secondes noces notre Jean Maury, le neveu de son défunt époux. L'acte de mariage nous apprend que Jean est domicilié Pont de la Madeleine, qu'il est toujours marchand forain et que Anne-Marie, elle, est marchande de couvertures. Ils s'installeront place Impériale (actuelle place Royale). Ils auront ensemble six enfants, Anne-Marie, Benjamin, Marie-Victorine, Céline, Virginie et Pierre.

Jean Maury et Anne-Marie Rouxau apprendront sans doute avec retard le décès de la mère de Jean, François Armandet, restée dans le Cantal en août 1818. En septembre 1819, c'est la

mère d'Anne-Marie qui décède. Au mois d'avril 1822, alors que le plus vieux de ses enfants n'a que 8 ans et le dernier pas encore un an, Jean Maury décède à son tour à Nantes. Anne-Marie se retrouve à élever seule les trois enfants qui lui restent de Jean Armandet et les six enfants de Jean Maury.

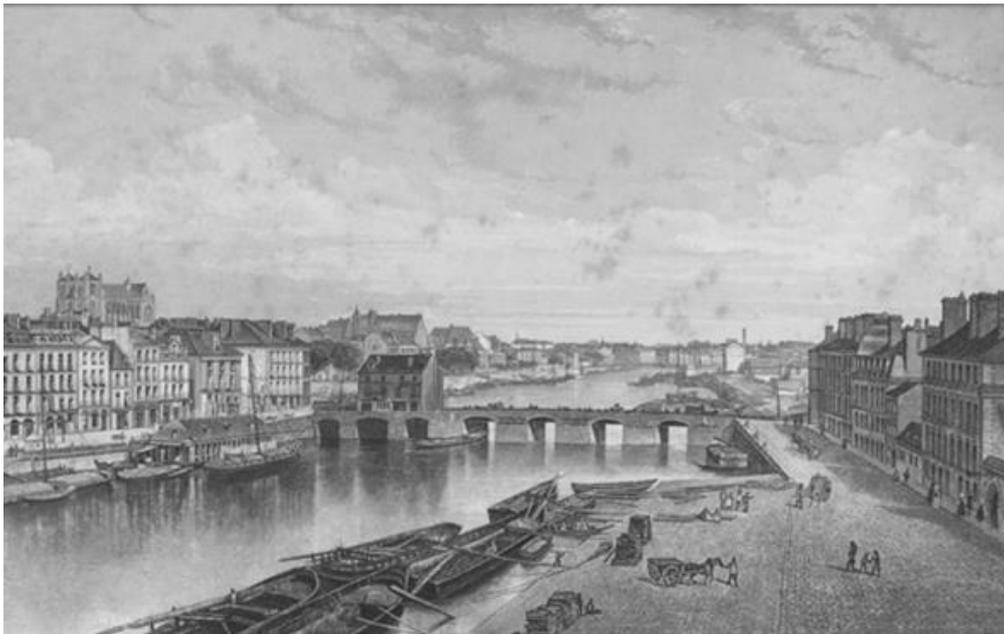
Au mois de novembre de cette même année, c'est le père de Jean qui décède. On le retrouve mort dans son buron²¹, du côté de Cheylade. La pauvre Anne-Marie qui vient successivement de perdre ses deux maris, sa mère et ses beaux-parents, n'en a hélas pas fini puisque l'année suivante, elle perd trois de ses enfants, Jean-Adolphe Armandet, Céline et Virginie Maury. Il est probable qu'une méchante épidémie a décimé la famille.

²¹ Un buron est un bâtiment en pierre, couvert de *lauzes* ou d'ardoises, que l'on trouve sur les « montagnes », pâturages en altitude que les éleveurs de vallée possèdent et exploitent de façon saisonnière dans les monts du Cantal. Ils servent à abriter la fabrication du fromage et à loger les buronniers.

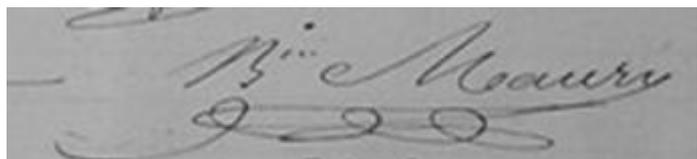
BENJAMIN MAURY et JEANNE-ROSALIE MARCHAND

Notre ascendant direct est Benjamin, né en 1815, le deuxième enfant de Jean Maury et Anne-Marie Rouxeau. C'est lui que dans la famille nous appelons Benjamin 1 pour le distinguer des autres Benjamin qui suivront. Il a 7 ans à la mort de son père.

Le recensement de 1841 le note installé quai de l'Hôpital avec Jean-François Rouxeau, son oncle maternel. On peut supposer qu'ils s'occupaient tous les deux du magasin de vin puisque François Rouxeau, le père, était décédé depuis longtemps.



Nantes vue du Quai de l'Hôpital – 1850 –
(Quai de l'Hôpital à droite et Quai Turenne à gauche. Entre les deux le pont Maudit)



Portrait et signature de
Benjamin 1

Benjamin 1 épouse le 9 août 1842 Jeanne Rosalie Marchand. C'est la fille unique de Guillaume Marchand, maître voilier, et de Jeanne Rosalie Benoist. Les Marchand sont, apparemment, une famille assez aisée puisqu'en 1821 ils achètent le 7 rue Kervégan qui donne aussi Quai Turenne, qu'en 1828, ils achètent le 2 quai Turenne, qu'en 1837 ils achètent le 8 rue Kervégan. Mais Jeanne Rosalie, en épousant Benjamin Maury en 1842, va traverser la Loire pour s'installer 3 quai de l'Hôpital, là où il exerce son commerce de vin en gros. C'est là que vont naître leurs deux enfants, Benjamin 2 et Rosalie. Ils y restent quelques années puisque selon les recensements, ils y sont encore

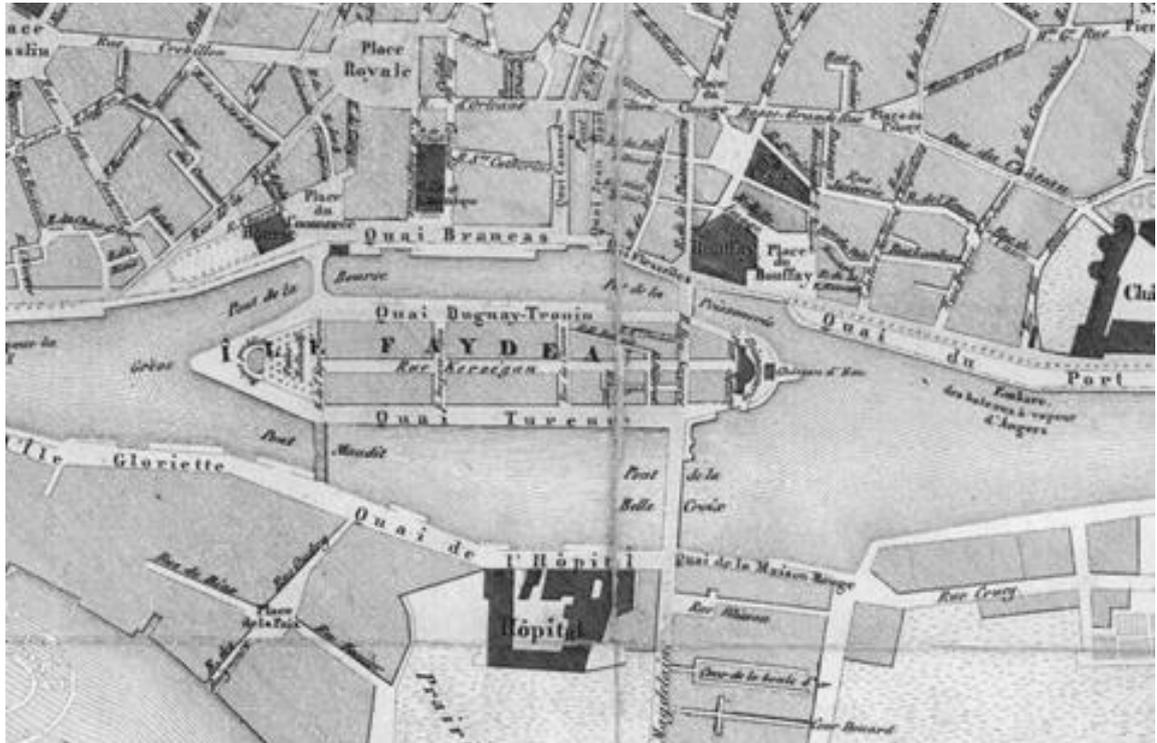
en 1851. Mais en 1854, Guillaume Marchand, le père de Rosalie, décède et le couple Maury va alors s'installer au 2 quai Turenne dont Rosalie a dû hériter.

On retrouve alors Quai Turenne une bonne partie de nos ancêtres :

Les Rouxeau : l'oncle maternel de Benjamin 1, Frédéric est installé au 13 quai Turenne avec sa femme Mathilde Caillé.

Les Hailaust (Helault) : Louis et Daniel, eux aussi au numéro 13

Les Maury au 2 quai Turenne.



En 1853, Jean-François Rouxeau, l'oncle maternel de Benjamin 1 décède.

Il avait acheté en 1835 une propriété à Vertou "La Salmonière". Par testament, il en laisse l'usufruit à sa femme, Julie Marionneau²² et partage la nue-propriété entre ses neveux. Benjamin 1 reçoit donc 3/24^{ème} de la Salmonière.

En 1885, Frédéric Rouxeau rachète la totalité de la propriété de la Salmonière mais quand il meurt, 8 ans plus tard, en 1893, sa femme Elodie Richard revend la Salmonière à Benjamin 1 qui en profitera très peu puisqu'à son tour il décède en 1897. Le partage de la succession a lieu en 1900 et c'est Benjamin 2 qui hérite de la Salmonière. Quand il meurt en 1907, La Salmonière sera revendue et la propriété quittera définitivement la famille.

²² "Je lègue à mon épouse l'usufruit de la propriété de la Salmonière. Il est bien entendu que ma légataire pourra faire abattre du bois pour son usage et pour les réparations sur la propriété de la Salmonière en ayant soin de disposer de préférence des arbres morts et de les faire remplacer par de jeunes plants d'arbres de l'essence convenable au terrain. Je dispense mon épouse de tous états des lieux et de l'obligation de déposer caution. Je la prie d'avoir des égards pour mes fermiers et d'entretenir de son mieux ma propriété de la Salmonière et d'y pouvoir consciencieusement..." Testament de Jean-François Rouxeau du 9 décembre 1852.



La Salmonière, d'après un dessin de Charles Marionneau

Benjamin 1 et Rosalie ont donc eu deux enfants, une fille Jeanne Rosalie, et un garçon Benjamin 2.

Jeanne Rosalie, l'aînée, née en 1843, épousera Daniel Hailaust²³ en 1865.

Benjamin 2 est né un an plus tard en 1844.

²³ Voir partie Hailaust

BENJAMIN MAURY et ADELE TOUBLANC

Benjamin fait son apprentissage auprès de son père dans le commerce du vin.

En 1866, il épouse Adèle Toublanc, la fille d'un marchand de vin en gros de la rue Richebourg à Nantes. Ils auront trois enfants, Benjamin 3 né en 1867, Emile né en 1872 et Georges né en 1882.



Benjamin 2



Adèle Toublanc



Benjamin 3 au milieu entouré de Georges et Emile, ses frères et de Germaine, sa fille aînée, à la Gamoterie.

Benjamin 2 restera célèbre dans la famille par ce cliché qui le montre sur son "bolide"... une voiture à vapeur et par la liqueur qu'il fabrique en distillant les fonds de cuve, "la liqueur du pacha" !



Il décède en 1907 et laisse ce testament :

"Ma chère Adèle, je te défends de te séparer de ta fortune au profit de nos enfants quoique les connaissant parfaitement honnêtes tous les trois. Tu pourras leur donner si tu as trop de revenus tout ce que tu voudras mais ne jamais toucher à ton capital, la petite fortune que je te laisse ne le permettant pas.

Je défends expressément à mes enfants de réclamer à leur mère la part que la loi les autorise à prendre tout au moins avant la mort de Mme Rouxeau²⁴"

²⁴ Madame Rouxeau est Elodie Richard. C'est la femme de Frédéric Rouxeau qui a vendu La Salmonière à Benjamin 1. Benjamin 2 en avait hérité. Il devait vouloir garder cette propriété dans la famille, du moins tant qu'Elodie Rouxeau était vivante. Elle décède en 1908. La Salmonière sera revendue.

BENJAMIN MAURY et HENRIETTE RIOM

Benjamin 3 est né le 27 septembre 1867 rue Félix. C'est l'actuelle rue Henri IV qui longe le cours Saint Pierre. La rue de Richebourg où habitaient les Toublanc donnait rue Félix, ceci explique peut-être "l'éloignement" provisoire du quai Turenne. Plus tard Emile et Georges, ses frères, naîtront quai de l'Hôpital, là où se situe le commerce de vins des Maury. Plus tard, ils iront s'installer... quai Turenne au numéro 10.



Benjamin 2 et 3

Et Benjamin, comme son père et son grand-père, va se lancer dans le commerce du vin en gros.

En 1893, il épouse Henriette Riom²⁵. Un contrat de mariage est passé devant Maître Boulay, les parents sont présents des deux côtés. Victor Riom ne décèdera que l'année suivante. Les futurs époux habitent encore chez leurs parents, Henriette au 16 rue de Belleville et Benjamin au 10 quai Turenne. Le contrat nous apprend qu'à titre de rémunération de son emploi dans la maison de commerce de son père, il recevra une part des bénéfices nets (environ 1200 frs). On sait donc qu'il travaille encore avec son père dans le commerce des vins. Sur les listes électorales de 1893, il est marqué comme commis négociant demeurant 3 quai Flesselles. C'est là qu'il s'est installé avec Henriette.

Il sera témoin en 1894 de la mort de sa grand-mère maternelle Toublanc et de celle de son beau-père. Il ira signer l'acte de décès de Victor Riom à Nice avec Alfred Riom.

Benjamin et Henriette déménagent ensuite Côte Saint Sébastien. Ils y resteront juste le temps de la naissance de leur première fille Germaine. Ils partent ensuite 4 rue du Couëdic chez les Riom-Velasque. Là, ils accueilleront leur deuxième fille Hélène.

²⁵ Voir livre "La famille Riom"

M.M. 22/006



Empreinte digitale

CARTE D'IDENTITÉ

Nom **Kourie**
 Prénoms Benjamin Kourie
 Profession S.P.
 Nationalité Française
 Né le 27 Septembre 1867
 à Nantes
 Département Loire Inf.
 Domicile Nantes 22 Quai d'Orléans 22
 Signature du Titulaire.

DUPLET & FILS - SAINT-NAZAIRE

SIGNALEMENT

Taille 1m70
 Cheveux ch. gris
 Barbe ch. gris
 Front (f)
 Yeux ch. gris
 Signes particuliers (f)

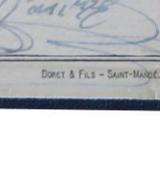
Dos z
 Nez h
 Dimensions

Forme générale du visage
 Teint (Sanguin)

Établi à Nantes le 28-12-30
 sous le N° 567
 du Commissaire Central

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
 COMMISSAIRE CENTRAL
 NANTES
 FRANCE



M.M. 21/006



Empreinte digitale

CARTE D'IDENTITÉ

Nom **Kourie**
 Prénoms Henriette
 Profession S.P.
 Nationalité Française
 Né le 19 avril 1892
 à Nantes
 Département Loire Inférieure
 Domicile Nantes 22 Quai d'Orléans
 Signature du Titulaire.

DUPLET & FILS - SAINT-NAZAIRE

SIGNALEMENT

Taille 1m68
 Cheveux ch. noir
 Barbe
 Front
 Yeux ch. noir
 Signes particuliers (f)

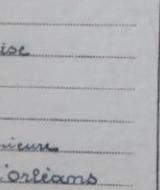
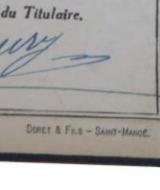
Dos z
 Nez h
 Dimensions

Forme générale du visage
 Teint (Sanguin)

Établi à Nantes le 28-12-30
 sous le N° 568
 du Commissaire Central

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
 COMMISSAIRE CENTRAL
 NANTES
 FRANCE



Daniel naît en 1901, quai d'Orléans et la petite dernière Lise en 1909.

Le quai d'Orléans tient une grande place dans la vie de la famille Maury. Ils s'y installent à peu près en 1900. Marie Velasque Riom est veuve depuis déjà 6 ans. Elle investit le numéro 22 avec sa fidèle Constance Bieveau, "ma vieille". Le recensement de 1901 note sa présence ainsi qu'au numéro 23 celle de Benjamin, Henriette, leurs trois enfants et une domestique.

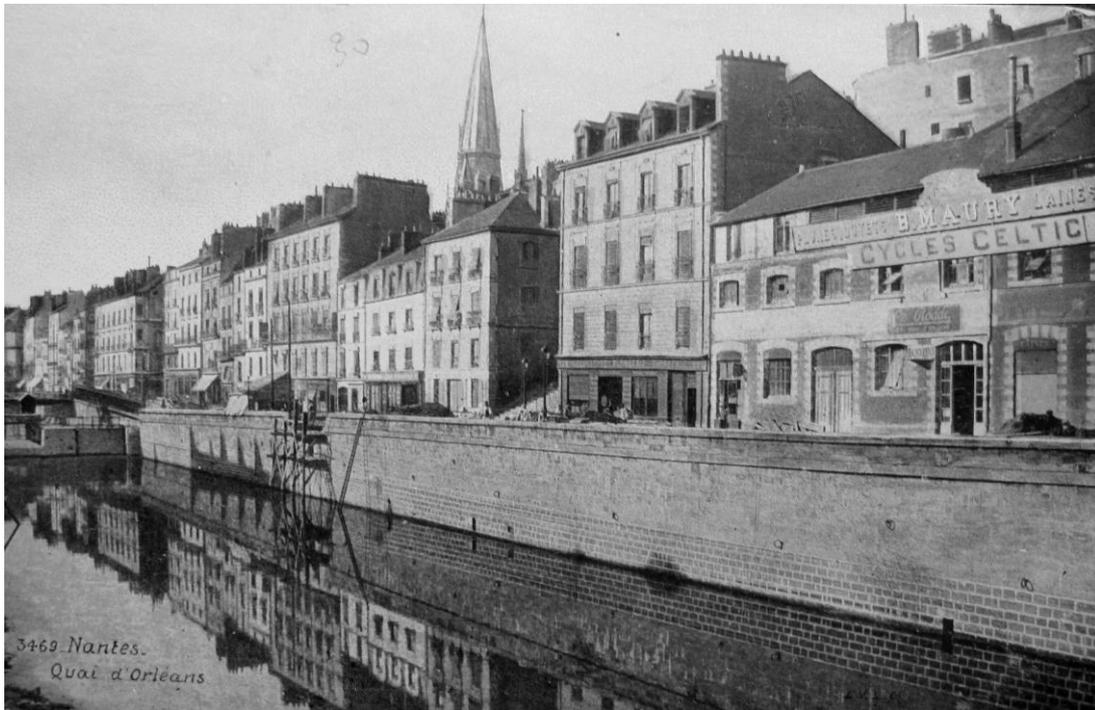


Au fond : Emile, Georges et Benjamin 3
 Assis de gauche à droite : Adèle Toublanc avec Hélène Maury sur les genoux, Benjamin 2 avec Germaine accroupie devant lui, Henriette Riom avec Daniel sur les genoux.
 (Photo sans doute prise à la Gamoterie)

Etrangement, en 1898, Benjamin 3, ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de marchand de vin, décide tout à coup de quitter le métier. Il donne, au mois de janvier, devant notaire tout pouvoir à sa femme Henriette pour toute opération de commerce, etc. Comme de nombreuses femmes Riom, Henriette a du caractère et mène "la barque". Il prend la suite de Marcel Huteau, rue des Récollets dans une affaire de matelas, plumes et duvets. Il succèdera à Monsieur Grenier dans une affaire de literies et de tentures, "La Toison d'Or", rue de la Poissonnerie.



Benjamin revendra le local de la rue de la Poissonnerie pour acheter un magasin au 11 rue de la Fosse. L'entrepôt et les ateliers déménagent ensuite au 23 quai d'Orléans, dont il est déjà locataire et où il habite avec Henriette et les enfants. Un marchand de cycles, Monsieur Roddes, occupe une partie des mêmes locaux.



Le 24 octobre 1909, un incendie éclate dans les locaux du marchand de cycles. Les pompiers mettent deux heures à éteindre le feu. Benjamin est bien assuré et perd peu de marchandises.

Un an plus tard, le 18 novembre 1910, un nouvel incendie éclate. Beaucoup plus important, il embrase le pâté de maisons. Les dégâts sont beaucoup plus importants²⁶. La rumeur familiale accusera Monsieur Roddes d'avoir plus ou moins provoqué l'incendie pour faire jouer l'assurance.²⁷

²⁶ L'incendie a détruit les derniers vestiges d'un ancien théâtre de Nantes. En effet, les ateliers Maury occupaient l'ancienne salle des Variétés, devenue plus tard le cirque Pasquier. Les Variétés avaient été construites en 1834. On y jouait la comédie et de nombreux artistes se firent entendre sur cette scène. Des bals très brillants y avaient lieu chaque hiver. Mais petit à petit le public finit par le délaisser et quand le percement de la rue Boileau fit disparaître le cirque Pasquier, il vint s'installer à la place des Variétés, d'où le nom de place du Cirque.

²⁷ Anne Gautier (qui épousera plus tard le fils de Benjamin et Henriette) dont les parents habitaient face au quai d'Orléans racontait que sa mère avait dit au soir du 18 novembre 1910 cette phrase restée célèbre dans la famille : "Oh ! y a encore les Maury qui brûlent !"

TERRIBLE INCENDIE

DEUX IMMEUBLES LA PROIE DES FLAMMES

En pleine nuit le feu prend pour la seconde fois dans les magasins de M. Rodde, mécanicien. — L'attaque. — Les secours. Le service d'ordre. — Interviews de sinistrés. Sauvetages.

Un vibrant incendie s'est déclaré la nuit dernière dans les ateliers et forges occupés par M. Rodde, mécanicien, quai d'Orléans, 23.

La rapidité avec laquelle il s'étendit occasionna des dégâts qui, à l'heure présente, dépasseraient 600.000 francs.

C'est la seconde fois depuis un an que pareil sinistre éclate à cet endroit, avec cette différence, cependant, que l'incendie du 23 octobre dernier n'avait pas eu les épouvantables proportions de celui de ce jour. Mais n'anticipons pas ; pour plus de clarté dans le récit que nous allons faire, une description des lieux s'impose.

L'état des lieux

Au coin de la place du Cirque et du quai d'Orléans, se dressent plusieurs immeubles.

Ceux du quai sont occupés par MM. Maury, marchands de laines et de crins ; Pionneau, marchand de laine ; Rodde, marchand de cycles.

Le magasin de M. Pionneau porte comme enseigne « A Sainte-Germain », celui de M. Rodde « Cycles Celtic ».

Au coin du quai d'Orléans et de la place du Cirque, un immeuble moins élevé est occupé par M. Lerat, débitant, et Mme Guihou, épicière. Enfin, faisant suite à cet immeuble, celui de M. Sebilleau, dont la façade est rue de l'Arche-Sèche.

La disposition des lieux, en ce qui concerne les magasins de MM. Maury, Pionneau et Rodde, est particulièrement compliquée. Nous allons toutefois nous efforcer de la faire connaître le plus clairement possible pour montrer comment l'incendie a réussi à se développer.

Les trois magasins sont dans le même immeuble, peu élevé, mais assez large de façade.

Au milieu est celui de M. Rodde qui comprend un rez-de-chaussée, un premier étage. A droite est celui de M. Pionneau qui ne comprend qu'un rez-de-chaussée, le premier étage appartenant à M. Rodde.

A droite, enfin, est celui de M. Maury, qui comprend un rez-de-chaussée, un premier étage. Derrière les magasins et reliés à la rue par une entrée qui sépare les magasins Rodde et Maury, se trouve un autre corps de bâtiment composé seulement de deux pièces et d'une cave. Dans la cave, M. Rodde avait des moteurs, au rez-de-chaussée M. Maury avait des réserves de laines, de plumes, de duvet et le premier étage appartenait à M. Rodde encore. Ac-

ces, cependant, à force de courage et d'activité, les pompiers arrivaient à protéger le reste de l'immeuble. Mais, hélas ! dans quel état le laissaient-ils ? Du quatrième étage au premier, ce n'étaient que torrents d'eau.

Au milieu des décombres. — Ce que disent les sinistrés.

Dès ce matin, nous nous sommes rendus sur les lieux du sinistre. Là, nous avons pu voir les différentes personnes qui en ont été victimes, et apprendre d'elles-mêmes toute l'étendue du malheur qui les frappe...

Dès notre arrivée nous trouvons M. et Mme Maury, entourés de quelques amis, qui, ayant appris le sinistre, sont accourus près d'eux.

« Les dégâts que nous subissons, nous dit M. Maury, sont considérables. Il y a quelques jours seulement nous recevions une grande quantité de marchandises, dont la plupart, sont aujourd'hui détruites ou inservables.

« Nos pertes s'élèvent certainement à plus de 200.000 fr.

Comme nous demandons à M. Maury comment il a été prévenu de l'incendie :

— Il était environ trois heures ce matin. Je dormais profondément quand, soudain, je fus réveillé. « Le feu est chez vous, me dit-on. » En hâte je me levai. Comme j'habite à deux pas de mon magasin, j'eus vite fait la triste constatation de ce qui m'était annoncé.

« Quelques minutes plus tard j'étais ici. Rapidement, j'ouvris la porte de l'allée, qui sépare mon magasin de celui de M. Rodde. Elle était pleine d'une épaisse fumée qui sortait de l'atelier de ce dernier.

« J'essayai d'ouvrir la porte vitrée qui donne de son magasin dans l'allée, mais, je dus m'avouer vaincu par la fumée, qui, d'instant en instant, sortait plus âcre, plus épaisse.

« Il ne nous restait plus qu'à protéger mon magasin. Je pris aussitôt mes dispositions pour cela. D'ailleurs les pompiers arrivaient et déjà commençaient à déverser des torrents d'eau.

« Malheureusement, le feu communiquant avec mon arrière-magasin, celui même où étaient entassées toutes mes marchandises, trouva dans la laine, la plume, le duvet, un facile aliment.

« En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le feu était partout, envahissant tout. Dans l'arrière-magasin, les flammes, pas-



Le quai d'Orléans après l'incendie

En 1916, c'est le mariage de leur fille aînée. Germaine Maury épouse le 10 octobre Jean Champenois.



Benjamin et sa fille Germaine Maury

En 1917, Benjamin et Henriette achètent la villa Saint-Hugues à La Baule²⁸. C'est le début d'une longue liste d'achats et de ventes de terrains et de maisons.



Villa Saint Hugues

En 1918, ils achètent l'Hôtel des Voyageurs au Bourg de Batz, les murs et le fonds de commerce à Jeanne Marie Lehuédé, veuve Tassé.



Hôtel des voyageurs de Jeanne Lehuédé peu avant l'achat

²⁸ Ils revendent l'usufruit de Saint-Hugues à Lucie Ruf 40 000 frs en 1924 et rachèteront ce même usufruit 50 000 frs en 1931 !

Ils achètent aussi un terrain, toujours au Bourg de Batz à Marie Velasque pour y construire une villa, Ker Lise²⁹.



Ker Lise

Ils achètent encore une villa à La Baule, DanyLise, qu'ils n'habiteront jamais. Les vacances se passent au Bourg de Batz chez Marie Velasque-Riom ou à La Baule villa Saint-Hugues.



1922 A Saint-Hugues, Benjamin et Henriette debout sur le perron, A gauche Jean Champenois avec sa femme Germaine qui tient son fils Guy dans les bras, Hélène porte Françoise. Devant elle, Jeanine. Lisette est debout derrière Bob

En 1924, ils revendent l'hôtel des Voyageurs.

²⁹ Michel Maury racontait que cette villa se situe entre la route qui va au Croisic et le remblai avant d'arriver à la plage. Il se souvenait avoir été chasser les escargots sur le terrain.

Benjamin 3 est un passionné de voitures. Il ne connaît rien à la mécanique mais il passe des heures à briquer la carrosserie de sa voiture que tout le monde surnomme "Trésor" devant l'adoration que lui porte son propriétaire.



Benjamin 3 pique-niquant devant "Trésor" avec Daniel son fil et une inconnue

En 1921, la deuxième fille de Benjamin et Henriette épouse Georges Hailaust et en 1925, c'est Daniel, leur fils qui épouse Anne Gautier.



Daniel Maury, Anne Gautier et leur deux fils aînés René et Michel

HELENE MAURY et GEORGES HAILAUST

Hélène épouse Georges Hailaust. Il est le petit-fils de Benjamin 1 et de Rosalie Marchand³⁰. Ils se connaissaient de longue date comme en témoigne cette photo :



(1901 ?) Georges Hailaust sur la plage du Bourg de Batz donnant la main à sa future femme, Hélène Maury. De l'autre côté de lui sa sœur Germaine. Le petit garçon tout à fait à gauche doit être Daniel Maury.



Georges et Hélène

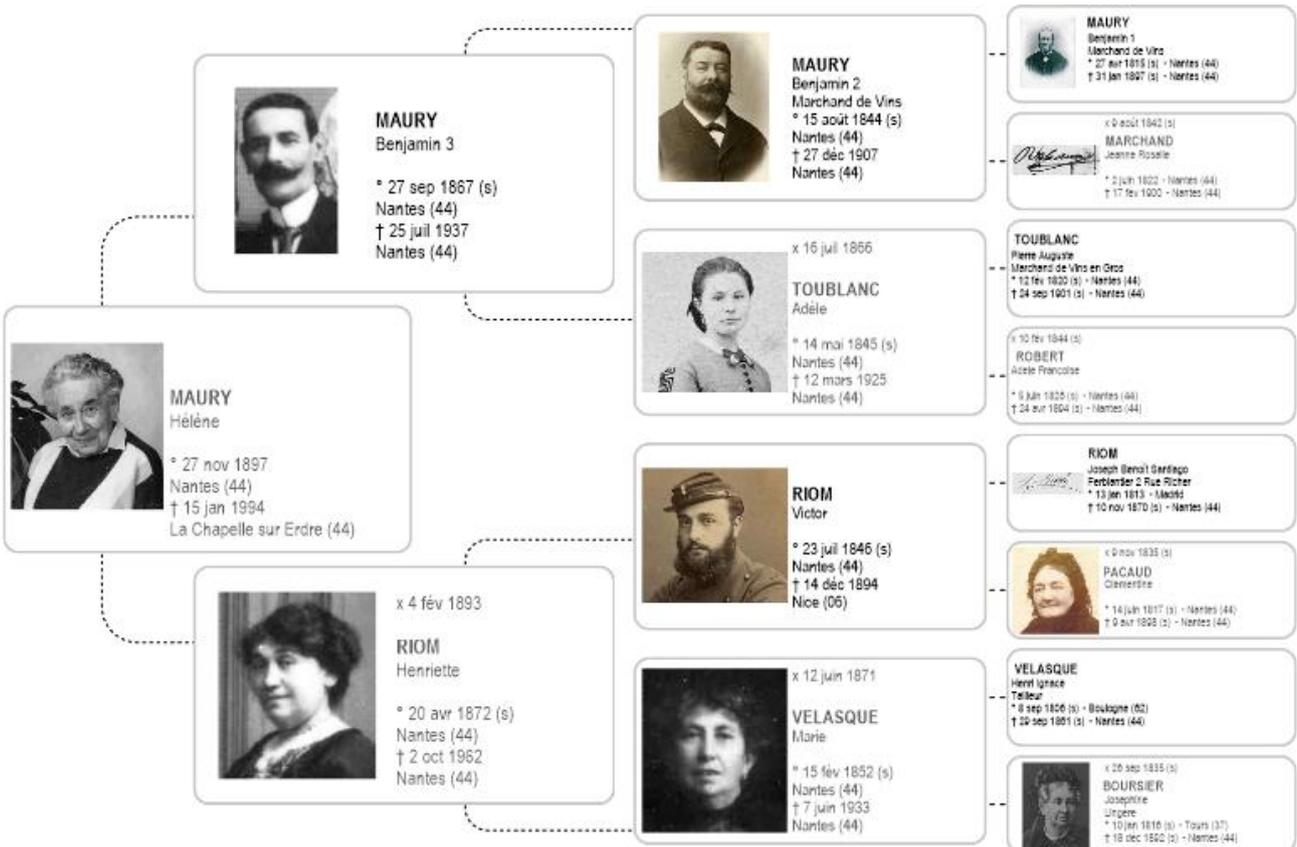
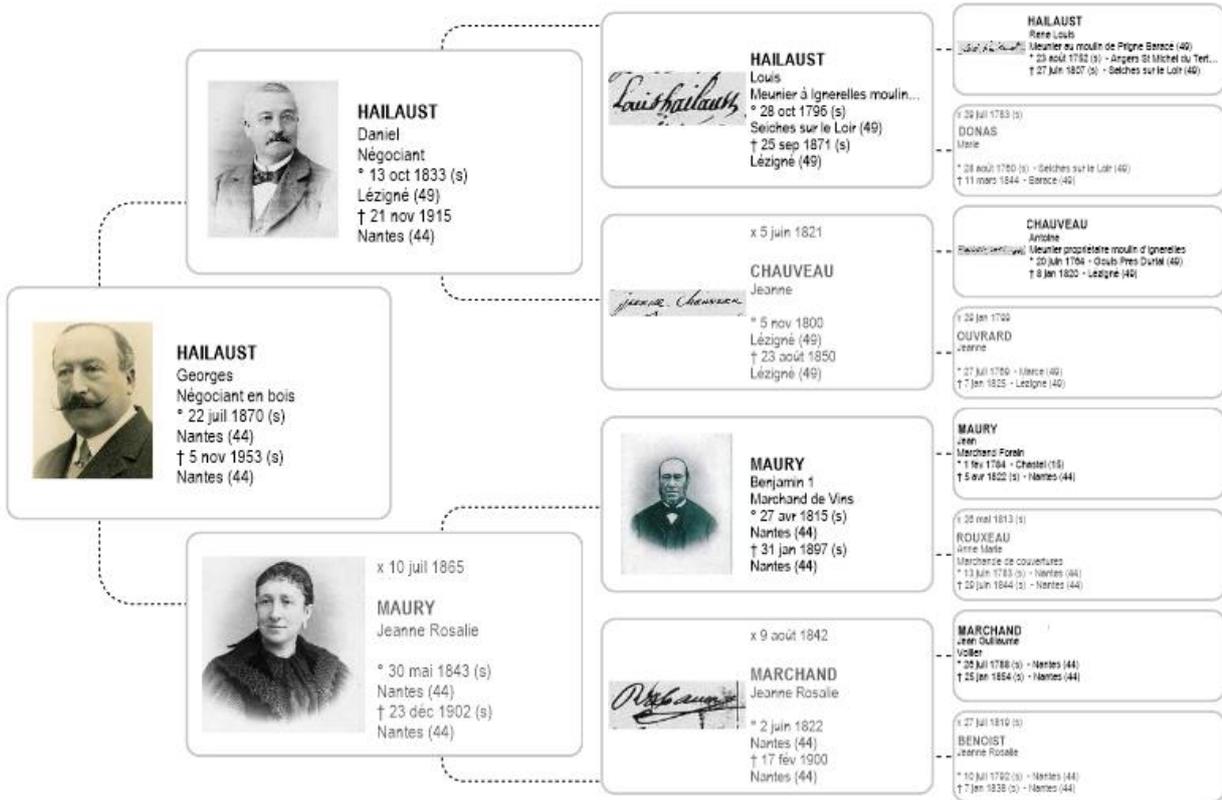
³⁰ Le père de Georges, Daniel, a épousé la fille de Benjamin 1 et de Jeanne Rosalie. Hélène a donc épousé le cousin germain de son grand-père ! Voir arbres généalogiques en annexes

Monsieur Georges Hailaust
a l'honneur de vous faire part de son mariage
avec Mademoiselle Hélène Maury.

Et vous prie d'assister à la Bénédiction Nuptiale
qui leur sera donnée le Jeudi 24 Février 1921,
à 11 heures, en l'Eglise Saint-Similien.

Nantes, 2, Place Mellinet.

ANNEXES



GALERIE DE PORTRAITS



Marie Hailaust, épouse Augustin Dupin, soeur de Louis



Henriette Gaillard, épouse Louis Hailaust



Louis Hailaust, frère de Marie Hailaust-Dupin



Henriette Hailaust, (fille de Louis) et son mari Albert Boussard



Louise Hailaust, fille de Louis, épouse Paul Henri Beaupère



Paul Henri Beupère, mari de
Louise Hailaust



Daniel Hailaust, frère de Louis et Marie Hailaust, et sa femme, Jeanne
Rosalie Maury



Georges Hailaust, fils de Daniel et
Rosalie



Georges Hailaust, fils de Daniel et
Rosalie



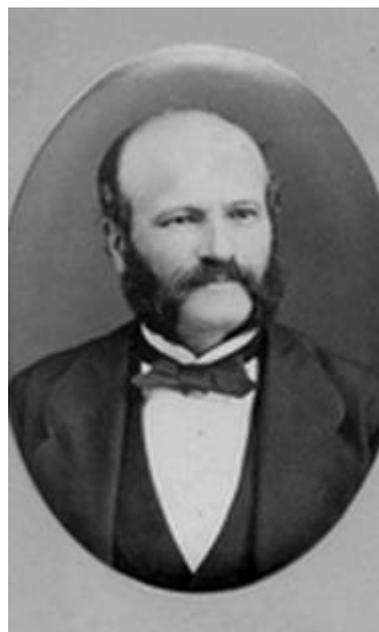
Hélène Maury, épouse de Georges
Hailaust



Joseph Daniel Maloyer, époux de
Jeanne Hailaust



Carl Gutzeit, associé de Louis
Hailaust



Henri Huser dit Suzer



Benjamin 1



Benjamin 2



Adèle Toublanc, femme de
Benjamin 2



Benjamin Maury 3



Henriette Riom-Maury



Germaine Maury-Champenois



Jean Champenois



Daniel Maury



Anne Gautier

Baillaust

Nom : Baillaust
 Prénoms : Georges Surnom : _____

N° de tirage dans le canton de Wantes 3

N° de recrutement : 686
 Classe de mobilisation : 1888

ÉTAT CIVIL.
 Né le 22 juillet 1890, à Wantes, canton de Wantes, département d' Loire Inférieure résidant à Wantes, canton d' dit, département d' Loire Inférieure, profession d' Étudiant en droit fils d' Paul et d' Jeanne Rosalie Agnes domiciliés à Wantes, canton d' dit, département d' Loire Inférieure

SIGNALEMENT.
 Cheveux cr, sourcils châtains
 yeux noirs, front ordinaire
 nez moyen, bouche moyenne
 menton rand, visage ovale
 Taille : 1 m. 70 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : { générale (1). B.E.S.
 militaire (2). Exercé

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Engagé volontaire

Compris dans la 4° partie de la liste du recrutement cantonal (_____ ° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
 Engagé conditionnel pour un an le 6 Novembre 1889, à Nantes, pour le 116^e Rég^t d'Infanterie. Y arriva le 11 dudit N° 116^e. Caporal le 14 Novembre 1890. Passé dans la disponibilité le 14 Novembre 1890. a obtenu la note bien et un certificat d'aptitude militaire

Dans l'armée active. _____
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. _____
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. **31^e RÉG^t TERRITORIAL D'INFANTERIE**

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile au R. recense.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 343

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 65^e Sc ligne du 5^e 2⁶ au 2 8^e 1899
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 63^e de ligne du 27 février au 26 Mars 1899

Passé dans l'armée territoriale le _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Mis en sursis de tout service militaire. ~~maintenu~~ du 30.3.16 au 30.6.16. 5^e Rég^t X^e Région du 30.3.16 - maintenu jusqu'au 30.9.16. 5^e Rég^t X^e Région du 30.9.16 - maintenu jusqu'au 28.2.17. 5^e Rég^t X^e Région du 28.2.17 - maintenu jusqu'au 30.6.17. 5^e Rég^t X^e Région du 30.6.17 - maintenu jusqu'au 30.9.17. 5^e Rég^t X^e Région du 30.9.17 - Sursis illimité 5^e Rég^t X^e Région du 30.9.17

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	6 novembre 1890	1899	1905	1916
		1904	1910	1916

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1879.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourner.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ "HAILAUST ET GUTZEIT"

La société Hailaust et Gutzeit, créée en 1857 pour l'importation de bois du Nord et d'Amérique, par Louis Hailaust, s'est développée ensuite par l'acquisition de sociétés de la même branche, ainsi que par la création de filiales et d'une société mère.

Elle a eu pour vocation principale l'importation et le commerce de bois résineux du Nord de l'Europe (Suède, Finlande, Pologne, URSS), d'Amérique du Nord (Canada) et occasionnellement d'Europe Centrale (Roumanie). Depuis 1945 ont été développés les importations de bois tropicaux, le commerce de bois français, et surtout celui de panneaux, portes, menuiseries ainsi que quelques matériaux de construction, isolation, décoration.

Les principales sociétés de groupe sont dans l'ordre de leur création :

- La Société Hailaust et Gutzeit (créée sous le nom de Hailaust et Cie)
- La Société Nantaise d'Importation au Maroc (et la NAIB)
- La Compagnie Nantaise des Bois Déroulés et Contreplaqués Océan
- La Société Centrale des Bois (devenue la Société Centrale des Bois et des Scieries de la Manche).

1. Société Hailaust et Gutzeit

1. La création



Louis Hailaust, est né le **6 avril 1822** à Huillé (moulin de Chaufour, canton de Durtal), fils aîné de Louis Hailaust et de Jeanne Chauveau. a commencé à travailler chez un notaire à Durtal, et est arrivé à Nantes vers 1843/1845 : il est employé chez un armateur Mr. Harmange, associé à Mr. Chéguillaume (note manuscrite Paul Beaupère).

1857 : En avril est créée à Nantes une « Société entre Louis Hailaust et Eugène Chéguillaume, sous a raison commerciale de Hailaust et Cie » ayant pour objet l'importation de bois (acte enregistré les 28 février 1857 ?). D'après le livre d'inventaire du premier exercice (1^{er} avril 1857 au 30 juin 1858) la mise de fonds initiale de Louis Hailaust est de 33 872.26 F, celle de Eugène Chéguillaume de 115 580.08 F. le bénéfice du premier exercice est de 67 295.46 F et se réparti entre les deux associés à raison de 3/5 pour Louis et 2/5 pour Eugène Chéguillaume.

Des sommes importantes sont mises à la disposition de la nouvelle société par Harmange, Mallet frères, et Rougement de Lowenbourg (Paris) ; d'autres prêteurs familiaux apparaissent pour des sommes plus modestes : Daniel Hailaust (frère cadet de Louis), Dupin-Hailaust (beau frère de Louis).

1863 : A partir de l'exercice janvier 1863/janvier 1864 la société devient sur le Livre d'Inventaire : « Société entre Louis Hailaust, Eugène Chéguillaume et Daniel Hailaust, dont la raison commerciale est Hailaust et Cie » (acte enregistré le 21 octobre 1863 ?). En fin d'exercice les comptes respectifs des trois associés sont les suivants :

- Louis Hailaust : 278 469.09 F
- Eugène Chéguillaume : 321 051.30 F
- Daniel Hailaust : 32 537.97 F

1865 : L'exercice 1864/1865 mentionne toujours les 3 mêmes associés.

2. L'association des frères Louis et Daniel Hailaust :



1866 : À partir de l'exercice 1865/1866 Eugène Chéguillaume sort du capital, il apparaît dans les « crédateurs » pour 406 580.32 F (ainsi que Harmange "jeune" pour 118966.13 F). La société devient : "Société entre Messieurs Louis Hailaust et Daniel Hailaust sous la raison commerciale de Hailaust et Cie", (acte enregistré le 19 juin 1865. En 1866 un acte notarié mentionne : « Messieurs Hailaust et Cie »).

Le 26 juin 1872 (avec effet rétroactif à partir du 1^{er} février 1872) :

renouvellement de la société commerciale en nom collectif entre les deux frères sous le nom de « Hailaust et Cie » : Louis Hailaust en détient 3/5 et Daniel 2/5.

L'art 8 de l'acte social prévoit qu'en cas de décès d'un associé, « *l'associé survivant est désigné comme liquidateur et dispose de 4 ans pour rembourser aux héritiers du prédécédé les sommes lui revenant, ainsi que la jouissance gratuite pendant 9 mois des chantiers occupés par le commerce, et la faculté de conserver ces chantiers pendant 6 ans à titre de locataire* ».

Dans l'inventaire de la société au 31 janvier 1873, apparaissent des prêteurs (obligataires ?) pour 300 000 F dont Jeanne, Marie et Anne Maloyer, Daniel Maloyer (sœur, neveu et nièce de Daniel Hailaust) ainsi que Augustin Dupin (beau-frère de Daniel).

3. La reprise par Daniel à la mort de son frère aîné Louis :

1873 : Le 11 mai décès de Louis Hailaust : la société revient donc à son frère et associé Daniel qui a alors 40 ans, charge à lui de dédommager les héritiers de Louis en l'occurrence sa veuve et ses deux filles Louise et Henriette. Ces dernières deviennent par ailleurs propriétaires de deux terrains et chantiers de la société (qui étaient en propre à leur père) qu'elles louent à Daniel Hailaust.

Le 24 juillet 1873, à la demande de Daniel, le tribunal civil de Nantes ordonne la liquidation et le partage de la société dissoute, et la vente aux enchères du chantier « Arnault » acquis par la société et exploité par elle. Ledit chantier a été adjugé au profit des deux filles mineures de Louis (Louise et Henriette). En 1889, Les trois chantiers sont loués pour 3, 6, 9 ou 12 ans à Daniel Hailaust.

1891 : Daniel Hailaust créé une succursale à Saint Nazaire dotée d'une scierie (entre la Loire et les bassins à flot du port).

1892 : Son fils **Georges Hailaust** entre dans l'affaire (il a 22 ans).

1898 : Georges Hailaust devient associé (à 28 ans) : la raison sociale devient alors « *Hailaust et Fils* ».

4. L'essor, (rachats et création de filiales), et l'association avec Carl Benjamin Gutzeit



1908 : Georges donne une importante extension à la société en s'associant à **Carl Benjamin Gutzeit** (né en 1866), négociant d'origine norvégienne établi à La Rochelle (il y réside en 1896, lors de la naissance de son fils Philippe Henry). La raison sociale devient "Société d'importation des Bois du Nord et d'Amérique Hailaust et Gutzeit".

La Nouvelle société anonyme est créée lors de deux assemblées générales constitutives :

- La première le 20 janvier 1908 afin de vérifier les déclarations de versement (du capital) et de nommer des commissaires pour apprécier les apports en nature des 4 sociétés fondatrices : MM Gutzeit et Mesta sont nommés pour évaluer les apports faits par Messieurs Hailaust Père et Fils, la Sté de Fayet, Quesnel et Cie, Mr Quesnel, Mr Gariou, la Sté C. Mony.
- La seconde le 1^{er} février 1908, le président de séance est M. Dupin (Victor sans doute doyen d'âge : 54 ans), afin d'approuver les apports validés par les commissaires, proroge pour 6 ans les 8 administrateurs désignés par les statuts (dont G. Hailaust, et Carl B. Gutzeit), désigner les commissaires aux comptes, approuver les statuts.
- Le même jour suit un Conseil d'Administration qui nomme Georges Hailaust Président et Carl Benjamin Gutzeit Administrateur délégué et directeur Général.

De cette transformation date la création des succursales de Paimboeuf et de Rochefort sur Mer.

Victor Dupin est Directeur de Saint Nazaire (c'est un cousin germain de Georges Hailaust).

Daniel Hailaust achète le terrain de 3 800 m² quai André Rhuys et le donne à bail pour 30 ans à la société H&G.

22 juin 1911 : Démission de Victor Dupin (directeur de ST Nazaire, il a 67 ans).

1912 : Etablissement de la succursale de Lorient par l'achat des sociétés Marcesche (qui conserve son activité charbon) et le Henaff. Adolf Le Henaff est nommé Directeur de cette succursale.

1913 : Avec le concours de Carl Gutzeit, Georges Hailaust fonde la « Société Nantaise d'Importation au Maroc Hailaust et Gutzeit » (23 avril) qui possède des succursales à Casablanca, Rabat, et Fédala. Georges Hailaust en est le Président, et Carl Benjamin Administrateur Délégué (jusqu'en 1927). **Voir ci après la SNIM § 2.**

1915 : Création d'un bureau à Paris 22 rue d'Anjou.

1915 : Décès de Daniel Hailaust le 21 novembre.

1918 : Création avec Carl Benjamin Gutzeit, et Joseph Jourdain de Muizon de la « Compagnie Nantaise des Bois Déroulés et Contreplaqués Océan », avec une importante

usine à Rochefort sur Mer. La Société HG participa à celle-ci en apportant 5 000 m² de terrain et l'ancienne scierie Leps. **Voir ci après §3.**



1919 : Entrée dans la société de **Paul Beaupère**, neveu et filleul de Georges Hailaust (et petit fils de Louis Hailaust le fondateur en 1857).

1920 : Augmentation de capital (de 4,2 millions à 6 millions de F), émission de 12 000 obligations de 500 F à 6%. A cette date, le papier à en tête de la société HG précise : « *Anciennes maisons : Hailaust et Fils, C. Mony et Cie Nantes, L. Gariou-Paimboeuf, De Fayet, Quesnel et Cie Rochefort sur Mer, E. Leps, Perrin et Cie Rochefort, E. Le Henaff Lorient, E. Marceshe et Cie Lorient* ».

1920 : Le 7 septembre est créée « la Société Centrale des Bois » (siège social 16, rue d'Aguesseau Paris 8^{ème}) **Voir ci après §4.** Cette nouvelle société a pour objet de regrouper et de mettre en commun les forces des sociétés associées afin de centraliser les achats, établir des prix de vente, obtenir des facilités d'affrètement. Chaque société conserve son autonomie, il s'agit des sociétés suivantes :

- Société Hailaust et Gutzeit,
- Société des Etablissements Ullern d'Honfleur,
- Maison Sébastien de Rouen,
- Les Anciens Etablissements Ch. Le Borgne à St Servan, Granville et Fécamp,
- Maison Jean Snauwaert et Cie à Anvers, Ostende, Calais et Tourcoing.

Le Président de la nouvelle société est Georges Hailaust, le premier Vice Président Carl Benjamin Gutzeit.

1927 : Le 21 août décès de Carl Benjamin Gutzeit.

1928 : À St Nazaire expulsion pour le 30 juin des terrains domaniaux occupés sur le port depuis 40 ans par la société entre la Loire et les deux bassins à flot représentant 32 000 m², afin de construire une nouvelle « forme entrée » du bassin traversant ces terrains. Réinstallation sur un terrain moins grand (15 000 m²) et d'accès moins facile (arrêté du 23 juillet 1928). Sur les terrains libérés sera construite en 1934 la « forme Joubert » (350 m x 50 m) à la fois entrée des bassins pour les plus grands navires (France et Normandie) et forme de radoub.

1929 : Paul Beaupère devient administrateur de la Société H&G. Le Conseil du 23 février nomme Paul Beaupère et Jean Champenois co-Directeurs pour 10 ans

1931 : Décision de construire de nouveaux bureaux à l'angle de la rue Haudaudine et du quai de Tourville : le Conseil valide les plans de l'architecte Douillard.

1931 : Octobre Décès de Jean Champenois, nomination de Mr Pascaud.

1932 : Paul Beaupère est nommé Directeur Général, (il est également nommé Consul de Finlande et prend ainsi la suite de Jean Champenois décédé), Mr G. Pascaud est nommé Directeur Commercial.

1933 : G. Pascaud est nommé administrateur.

1935 : Paul Beaupère est nommé Administrateur Délégué (en remplacement de M. Mesta démissionnaire), G. Pascaud est nommé Directeur Général.

1937 : Le 22 novembre, Assemblée Générale Extraordinaire pour proroger la durée de la société (99 ans), division des actions de 1 000 F à 500 F : 14 500 actions, capital de 7 750 000 F, et diverses modifications des statuts.

5. La période de guerre 1939 – 1945 :

1939, 18 septembre : Paul Beaupère est mobilisé comme de nombreux salariés : le CA du 2 novembre arrête des dispositions en leur faveur selon leur situation afin de maintenir tout ou partie de leur rémunération entre septembre et décembre 1939.

1939, 20 octobre Paul Beaupère est démobilisé (pour charges de famille).

1939, novembre : Une grande partie des locaux et chantiers sont réquisitionnés par l'armée : chantiers de Nantes et St Nazaire par l'armée Anglaise, la moitié des locaux du siège social est occupée par l'Etat Major militaire, une grande partie des stocks est réquisitionnée.

1940 : 20 Juin occupation allemande, arrêt des affaires, fermeture des banques, suspension de tout paiement de dividendes pour les sociétés du groupe.

1940 : 28 décembre, application de la loi du 16 nov. 1940, modification des statuts : remaniement complet de la direction : démission des fonctions d'administrateur de P. Beaupère, G. Pascaud et Garapin. Georges Hailaust renommé Président, Paul Beaupère Directeur Général (assistant au Conseil avec voix consultative), G. Pascaud nommé Directeur Commercial, Garapin reste Directeur de Paimboeuf.

1941 : 31 janvier achat de l'immeuble 37 rue Lamoricière à Nantes.

1941 : Mars, à la suite de la réquisition par l'armée allemande d'occupation de la totalité du siège quai de Tourville, transfert provisoire du siège dans « l'immeuble de la société 37 rue Lamoricière », (CA du 8 mars 1941).

1943 : « *Les bombardements de février ont détruit en grande partie nos installations de St Nazaire et de Lorient* ». Nantes subit de lourds bombardements les 16 et 23 septembre.

1944 : Le 9 mai confirmation des pouvoirs de Paul Beaupère, Directeur Général et Pascaud Directeur Commercial (Georges Hailaust reste Président et Henri Gutzeit reste vice Président).

1944 : Le 12 août : libération de Nantes, les hangars de Nantes sont partiellement détruits par les allemands avant leur départ, le siège quai de Tourville est libéré. Les chantiers de Paimboeuf, St Nazaire et Lorient sont toujours occupés par les allemands (poches).

6. La reprise après guerre :

1945 : Le 20 février réintégration au CA de Paul Beaupère Directeur Général.

1945 : Renouvellement du bail passé en 1937 par Georges Hailaust pour le chantier quai André Rhuys pour 5, 10, ou 15 ans.

1946 : Projets de reconstruction des chantiers de Lorient et St Nazaire, nouvelle concession domaniale à St Nazaire pour 15 000 m² en cours de négociation.

1946, 9 août : Lorient et St Nazaire ont pu recommencer à travailler, M. Caro est nommé Directeur de Lorient, décision de reconstruire Paimboeuf et Rochefort.

1946, octobre : augmentation de capital de 10 150 000 F à 20 300 000 F moitié par incorporation de réserves et moitié par émission d'actions nouvelles.

1947, 15 décembre : Paul Beaupère est désigné comme Président du Conseil d'Administration de la Société Hailaust et Gutzeit, suite à la démission de Georges Hailaust en raison de son âge et de sa santé. Mr Pascaud est nommé Directeur Général. Georges Hailaust est désigné pour représenter la société au Conseil de la Cie des Bois Déroulés Océan.

1949, 31 mai : Réélection de Paul Beaupère Président, et de G. Pascaud Directeur Général, désignation de **Michel Haudebourg** comme Directeur à St Nazaire.

1949, novembre : augmentation de capital à 50 750 000 F par incorporation de réserve, valeur nominale des actions passée de 500 F à 1250 F.

1950, février : Réinstallation du siège Quai de Tourville, vente de l'immeuble rue Lamoricière.

1952 mars : Décision d'augmenter le capital de 50 millions de F à 100 millions de F par émission de 20 000 actions de 2500 F.



1953 février : Entrée de **Maurice Beaupère** (Licence en Droit, Ecole Supérieure du Bois à Paris), fils de Paul et arrière petit fils de Louis Hailaust, il débute comme attaché de Direction puis deviendra Secrétaire Général.

1953 : Le 5 novembre décès de **Georges Hailaust**, nomination de Henry Gutzeit comme Président du CA de la SNIM.

Mai 1954 : Fermeture de la société Pornicaise mais maintien d'un bureau de vente à Pornic.

1954 : Le 21 octobre décès de Henry Gutzeit à Casablanca.

1955 : Augmentation du chiffre d'affaire de 26% en 1954 (821 386 634 F), nécessité d'augmentation de capital pour accompagner l'évolution du CA afin de parvenir à un capital de 250 millions de F et porter les actions à une valeur nominale de 5 000 F (AGE convoquée le 28 juin).

A partir de cette période Il existe peu de documents d'archives sur H&G, cependant on peut relever :



1960 : Fermeture de l'établissement de Paimboeuf, création de deux dépôts à Pornic et Ste Marie de Redon.

1970 - 1971: La société s'installe dans la Zone Industrielle de Cheviré (ou sont installés les quais à Bois du port), le dépôt situé en centre ville étant devenu trop petit. Sur le nouveau site sont implantés un chantier d'importation, des magasins, les bureaux et le Siège Social y est transféré.

Les locaux du quai de Tourville sont vendus à la Présidence de l'Université.

1973 / 1974 : marocanisation de la SNIM et de la NAIB (voir §2).

1974 : Création sur le terrain devenu vacant quai André Rhuys d'une grande surface de bricolage sous l'enseigne de « Brico – Centre » (devenue « Mr Bricolage » avant de fermer quelques années plus tard).

1978 : La société Hailaust et Gutzeit prend le contrôle (80%) de la société « Méhaignerie » à la Rochelle qui exerce aussi une activité de négoce et d'importation. Maurice Beaupère prend la suite de son père Paul comme consul honoraire de Finlande.

1979 : H&G participe à égalité avec la société « Vendée Matériaux » à la création d'INCOBOIS, SARL à St Georges de Montaigu (85) : fabrique de charpentes industrialisées.

Les difficultés rencontrées dans l'actionnariat de la Société Centrale des Bois (groupe Lafon, Willemetz, Gamet) se répercutent sur la stratégie et la gestion de sa filiale Hailaust et Gutzeit, dont l'activité décline progressivement. La Direction Générale et la Présidence de H&G revient à une date non précisée à la famille Willemetz/Lafon.

1983 : Dépôt de bilan et règlement judiciaire de la société, Maurice Beaupère est licencié à la fin de l'année.

De **janvier 1984 à mars 1985** : Maurice Beaupère est engagé à durée déterminée pour assurer les suites du règlement judiciaire et la liquidation des actifs de la société : vente et formalités juridiques.

Implantations à Nantes et propriété des premiers immeubles de la Société H.G. dans cette ville :

L'entreprise a débuté son activité (en **1857**) et l'a poursuivie pendant longtemps dans l'espace situé entre le quai Moncouso (plus tard dénommé quai de Tourville), la rue Haudaudine, et les rues Bias et Bacqua.

Lors du lancement de la Société Hailaust et Gutzeit, les immeubles nécessaires à son exploitation n'ont pas été achetés par la société : elle a utilisé un terrain dit « chantier Giraud » quai Moncouso, par accord verbal avec son propriétaire.

16 juillet 1864 : Par acte de Me Bécigneul, Louis Hailaust (demeurant 13 quai Turenne à Nantes) devenait acquéreur à titre personnel de ce terrain et des constructions situés « rues Bias et Bacqua, donnant sur le Quai Moncouso et joignant Mr Leboyer, quartier de l'île Gloriette ». Cette propriété comprend : une maison principale (2 étages), un chantier dit « le chantier Giraud » entouré de murs et cloisons, tel qu'en jouissent messieurs Hailaust et Compagnie à titre verbal », et à l'angle nord ouest du dit chantier une autre maison de 4 chambres. Contenance totale : 2 748 m², prix 60 000 francs payables en 10 ans à 5% l'an.

Par la suite deux autres terrains et chantiers sont acquis par Louis Hailaust ou ses héritiers : en 1873 le Chantier « Arnaud » et un autre à une date non définie.

Ces différents biens immobiliers ont fait l'objet de ventes par ses héritières, les sœurs Louise et Henriette Hailaust à différentes dates. En **1909** : vente aux hospices de Nantes 4.754 m² quai Moncoussu. En **1915** : vente 1.713 m² rue Bias et Bacqua à Davalo (?). En **1916** le chantier quai de Tourville à la société Hailaust et Gutzeit pour 3.283 m². En **1920** pour 1054 m² un chantier quai de Tourville/rue Bacqua à Graveleau.

Le Chantier du quai André Rhuys a été acquis par Georges Hailaust qui le loue à la société.

Par la suite Hailaust et Gutzeit s'est portée propriétaire des terrains et immeubles nécessaires à son exploitation à Nantes ou dans les différents sites d'exploitation : Paimboeuf, Rochefort, Lorient, Pornic ou dans la zone industrielle de Cheviré où son siège fut transféré (en janvier 1972).

Les locaux de bureau quai de Tourville (Direction), construits en **1931** sur les plans de l'architecte Douillard, furent achetés en 1971 par la Présidence de l'Université de Nantes qui y fit d'importants travaux d'agrandissement sans pour autant dénaturer l'esprit architectural d'origine. La Présidence de l'Université est toujours dans ces locaux qui sont contigus à l'amphi « Kernéis » de la faculté de médecine.

Pendant la période d'occupation allemande, achat en janvier **1941** de bureaux 37 rue Lamoricière, où le siège sera transféré de mars 1941 à avril 1951 puis revendu en 1950 de ces bureaux au « gouvernement de S.M. Britannique » pour son consulat.

2. La Société Nantaise d'Importation au Maroc : la SNIM

1913 : Constitution d'une filiale de H&G : la « Société Nantaise d'Importation au Maroc Hailaust et Gutzeit» (le 23 avril) afin de donner un cadre aux activités sur le Maroc en plein développement. Cette nouvelle société possède deux succursales à Casablanca et à Rabat ; elle en créera une troisième à Fedalah. Georges Hailaust en est le Président, et Carl Benjamin Gutzeit en est Administrateur Délégué (jusqu'en 1927).

1914 : La SNIM fusionne avec la société « Molliné et Dahl » (déjà installée au Maroc) et devient ainsi la société la plus importante du Maroc pour l'importation de tous matériaux de construction.

1917 : M. Chanforan devient administrateur de la SNIM, il en est nommé Directeur Général en 1925.

1928 : Paul Beaupère devient administrateur de la SNIM ainsi qu'Henry Gutzeit (né à La Rochelle le 17 août 1896 et fils de Carl Benjamin). Augmentation de capital.

1945 : Augmentation de capital : 3 millions par incorporation de réserves et 3 millions par émission d'actions nouvelles.

1946 : Henry Gutzeit est nommé Directeur Général de la SNIM, après le décès de M. Chanforan le 19 décembre 1945. Secrétaire Erik Gutzeit.

1947 : Augmentation de capital de 24 à 30 millions de F par incorporation de réserves.



1948 : nouvelle augmentation de capital de 30 à 50 millions de F, puis à 60 millions en vue de la cotation à la bourse de Paris.

1951 : Décision de créer une filiale de la SNIM à Agadir (capital de 5 000 000F dont 3 000 000 F détenu par la SNIM) en raison du « développement considérable » de cette ville (CA du 16 oct 1951) : la N.A.I.B

1952 : Début d'activité en février de la N.A.I.B à Agadir : « Société Nantaise d'Importation de Bois et de Quincaillerie ».

1953 : Nomination de Henry Gutzeit comme Président et de Paul Beaupère comme vice Président. Décès de Georges Hillaust le 5 novembre.

1954 : Décès de Henry Gutzeit le 21 octobre à Casablanca.

1954 : Paul Beaupère est nommé Président du Conseil d'Administration de la SNIM. Situation politique trouble au Maroc depuis quelques années.

1955 : Maurice Faucher est nommé Directeur Général et administrateur de la SNIM (le 8.02.1955) ainsi que Président de la NAIB, René Faucher (son neveu) Directeur de Rabat.

1959 : Maurice Beaupère nommé Secrétaire du Conseil d'Administration.

1960 : Important séisme à Agadir (en Février), et conséquences sur la reconstruction de la ville.

1961 : Maurice Beaupère nommé administrateur.

1966 : La NAIB absorbe la société St Méleuc (Agadir).

1967 : Création NANTEX en juin à Barcelone pour l'activité en Espagne, la SNIM souscrit à une augmentation de capital de 500 000 pesetas.

1968 : Augmentation de capital qui est porté de 900 000 F à 1 800 000 F par incorporation de réserves, valeur nominale des actions portée de 25 à 50 F. (CA du 4 décembre 1968).

1969 : Décès Maurice Faucher (2 février), nomination de René Faucher Administrateur et Directeur Général ainsi que Président de la NAIB.

1971 : Démission de René Faucher en janvier, nomination de Hervé Tanguy Directeur Général. Difficultés à la NANTEX qui aboutiront à sa liquidation en 1974.

1973 : Augmentation de capital de 1,8 millions à 2,7 millions (1.4.1973).

1973 / 1974 : contacts et études afin de « marocaniser » la SNIM et de NAIB en application de la nouvelle législation marocaine : le capital et l'administration doit revenir à des personnes ou sociétés de droit marocain.

1974 : Conseil du 2 septembre : remplacement des membres du CA (Paul Beaupère, Maurice Beaupère et Hervé Tanguy) par des marocains, transfert du siège de Nantes au Maroc. Il en sera de même pour la NAIB.

3. La Compagnie des Bois déroulés et Contreplaqués Océan.

1918 : Création, de la « Compagnie Nantaise des Bois Déroulés et Contreplaqués Océan », La société HG apporte à la nouvelle société 5000 m² à Rochefort et l'ancienne scierie Leps. Développement d'une usine à Rochefort sur Mer. Il semble que cette société ait été créée à l'instigation de **Joseh Jourdain de Muizon (1890-1958)**.

Joseph de Muizon, né à Versailles entra à l'Institut Agronomique en 1910 puis en 1912 à l'Ecole Forestière de Nancy. Après une brillante conduite pendant la guerre de 14 -18 (citations) pendant laquelle il fut grièvement blessé à Corny, et une longue convalescence à l'hôpital, « il fut affecté au Centre des Bois de Bordeaux ». C'est là qu'il fut mis en rapport avec « des Industriels du Bois auxquels il proposa de créer une société qui fabriquerait des bois contreplaqués » (article nécrologique dans la revue Forestière Française en 1958). Les « industriels » dont il est question sont les représentants de la société Hailaust et Gutzeit.

1918 : La société est créée en mars, son siège social est à Nantes, Joseph de Muizon est d'abord Directeur Général puis Administrateur. Le siège est transféré à Paris, Joseph de Muizon en devint Président Directeur Général. L'usine principale est à Rochefort.

1926 : J. de Muizon fait un long séjour au Gabon pour y étudier les possibilités d'approvisionnement en bois de cette région, notamment en okoumé. Il crée lui-même une filiale : « la Cie Française des Bois du Gabon » qui lui permet d'approvisionner directement son usine de Rochefort.

1932 : Paul Beaupère est administrateur de la Cie Nantaise des Bois Déroulés et Contreplaqués Océan.

1935 : Cession par Hailaust et Gutzeit de 2 parcelles de terrain de 1512 m² et 2419 m² à la société Océan.

1944 : A cette date son siège social est à Paris XIème 33 rue Faidherbe, son capital est de 25 000 000 F. « Océan » est une marque de fabrique déposée. Usines à Rochefort sur Mer et à Trilport (Seine et Marne), dépôt 33, rue Faidherbe (convocation à l'assemblée Générale du 27 juin 1944).

1948 : Georges Hailaust est représentant de H&G au conseil de la Cie Océan.

1950 : Vente par H&G d'un autre terrain à Rochefort à la société Ocean pour son activité.

4. La Société Centrale des Bois.

1920 : Le 7 septembre est créée « la Société Centrale des Bois ». Cette nouvelle société a pour objet de regrouper et de mettre en commun les forces des sociétés associées afin de centraliser les achats, établir des prix de vente, obtenir des facilités d'affrètement. Chaque société affiliée conserve son autonomie. Elle regroupe les sociétés suivantes :

- Société Hailaust et Gutzeit,
- Société des Etablissements Ullern d'Honfleur,
- Maison Sébastien de Rouen,
- Les Anciens Etablissements Ch. Le Borgne à St Servan, Granville et Fécamp,

- Maison Jean Snauwaert et Cie à Anvers, Ostende, Calais et Tourcoing.

La nouvelle société détiendra $\frac{3}{4}$ au moins des actions des sociétés filiales qui seront apportées par les actionnaires (pour Hailaust et Gutzeit à raison de 8 actions nouvelles SCB de 500 F pour une action HG de 1 000 F). Le capital de départ est de 70 millions de francs. Elle sera admise à la cotation en Bourse.

Lors de sa création, le Président de la nouvelle société est Georges Hailaust, le premier Vice Président Carl Gutzeit. Le siège social est fixé à Paris 8^{ème}, 16 rue d'Aguesseau.

1922 : en **octobre**, la société rencontre de graves difficultés : dépréciation des stocks due à une forte baisse des prix du bois, ralentissement des affaires, capital trop important (possession des $\frac{3}{4}$ des actions des sociétés affiliées) créant une charge fiscale très importante à cause d'une double perception d'impôts (contrairement aux renseignements donnés lors de la création). En conséquence :

- Les sociétés affiliées reprennent leurs propres actions et les rendent à leurs actionnaires en échange des actions SCB reçues,
- Les actions SCB ainsi reprises sont annulées et le capital réduit d'autant (le Consortium du Nord se retire complètement, ses actions sont remboursées).
- La SCB subsiste avec un capital diminué (égal aux actions souscrites en numéraire), et conserve l'exploitation des chantiers de Rouen lui appartenant dont le chiffre d'affaire est en progression.
- Maintien du Bureau Central d'achats, d'affrètements et de ventes à Paris au profit des adhérents.

1924 : Entrée de Gabriel Lafon (né en sept 1892) comme Secrétaire Général de la SCB.

1932 : Gabriel Lafon est désigné Directeur Général.

1936 : le 28 février, fusion de la « Société des Scieries de la Manche » avec la « Société Centrale des Bois » qui devient : « Société Centrale des Bois et des Scieries de la Manche ».

1941 : Paul Beaupère est nommé administrateur de la Sté Centrale des Bois et des Scieries de la Manche.

1942 / 1945 : La guerre occasionne de nombreux dégâts dans les installations portuaires des sociétés filiales (bombardements).

1955 : Gabriel Lafon est nommé Président Directeur Général de la SCB, il y restera jusqu'en 1977 (décès en nov 1981).

1970 : Incidents lors de l'Assemblée générale du 23 juillet 1970, signature d'un protocole d'accord le 6 août 1970 renouvelé le 13 juin 1972. (Problème d'équilibre entre la famille Lafon/Willemetz/Gamet et les représentants des autres sociétés du groupe : Sébastien et H&G).

1977 : La Présidence passe à Jean Marie Willemetz, gendre de Gabriel Lafon.

1982 : Madame Paule Françoise Willemetz est nommée comme Administrateur jusqu'en 1987 en remplacement de son père Gabriel Lafon décédé.

1982 : Le Conseil désigne le 19 mars Madame Willemetz comme Président de CA, (son mari devenant vice Président). Paul Beaupère donne sa démission d'administrateur en mai (il a 90 ans).

La Société Centrale des Bois et des Scieries de la Manche existe toujours, elle comprend parmi ses filiales une SAS Hailaust et Gutzeit. Ce groupe a une vocation foncière : elle a pour objet l'acquisition et la location de locaux de bureau et commerciaux. En 2009 elle a un actif de 273 millions d'euros et gère 209 000 m² de locatif. Son PDG est M Jacques Lacroix.

NB. Ce document a été établi par **Antoine Beaupère** à partir des sources suivantes :

- Archives de la société : livres d'inventaires 1857 à 1908,
- Actes de constitutions 1872 et 1908,
- Actes d'acquisition de terrains,
- Actes notariés de succession et de partage de Louis Hailaust et de sa famille,
- Notes manuscrites de Paul Beaupère,
- Courriers divers trouvés dans les archives familiales,

(Informations trouvées sur internet).

coolLibri.com
J'imprime mon livre !

IMPRIMÉ EN FRANCE
Achévé d'imprimer en mai 2019
chez Messages SAS
111, rue Nicolas Vauquelin - 31100 Toulouse
05 31 61 60 42
www.coollibri.com

